

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Claude Désarménien

**REDACTEUR EN CHEF**  
Jean-François Duranceau

**DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ**  
Stéphanie Carruggi

**ABONNEMENTS**  
Anne-Marie Schneider

**COMITÉ DE LECTURE**  
Yvette Cloix, Claude Désarménien,  
Martine Divay, Georges Guigues,  
Bernard Jimenez, Jacques Probst.

**ONT PARTICIPÉ À LA RÉALISATION  
DE CE NUMÉRO :**

Jean-Louis Araignon, Pascal  
Bandry, Clément Chevallier, Claude  
Désarménien, Martine Divay, George  
Guigues, Serge Kahn, Philippe Lesage,  
Jacques Probst, Manuel Riera, Daniel  
Spano.

**LA PHILATÉLIE FRANÇAISE**

47 rue de Maubeuge  
75009 Paris (France)  
Tél. 01 42 85 50 25  
Fax 01 44 63 01 39  
www.ffap.net  
e-mail : ffap.philatelie@laposte.net

**NUMÉRO RÉALISÉ AVEC**

la participation d'Yvert & Tellier

**IMPRESSION**

Groupe Corlet

**ABONNEMENTS 2018**

(6 n°/an avec le bloc-feuillet édité  
par la FFAP) **France** adhérent 22€,  
non-adhérent 26€ **Étranger** 33€  
Pour les règlements, chèque à l'ordre de la FFAP  
N° de CPPAP 0122 G81181  
Dépôt légal : octobre 2018

Sauf convention particulière, les manuscrits  
proposés pour publication ne sont pas rendus.  
La reproduction des articles est subordonnée  
à l'autorisation des auteurs et de la revue. La  
Direction de la publication se réserve le droit de  
refuser tout texte ou insertion publicitaire sans  
avoir à justifier sa décision.



Encore une deuxième partie d'année avec une actualité très riche.

Dans un passé récent, il y a eu la naissance de la nouvelle Marianne. Chacun appréciera en fonction de ses goûts ce nouveau timbre d'usage courant. À notre niveau, nous ne pouvons que regretter l'absence totale de communication avant et après son dévoilement. Vouloir faire aussi bien que le lancement du dernier modèle de smartphone en maintenant le suspense est un leurre. Pour une Marianne qui a été dévoilée dans le cadre de la «ruralité», il faut regretter que la province ait été totalement oubliée alors que les timbres étaient disponibles dans les bureaux de poste. Il n'aurait pas été compliqué de les mettre en vente le jour même; et là il y aurait eu obligatoirement des retombées médiatiques. Pour terminer, que deviendra l'original de «l'engagée» lorsque quelques saisons seront passées sur elle ?

l'original de «l'engagée» lorsque quelques saisons seront passées sur elle ?

Prague 2018 a été une belle réussite côté organisation mais surtout pour nos participants. Cinq médailles de grand vermeil et deux médailles d'or obtenues par nos deux représentantes : félicitations Mesdames. Parlons de l'avenir...

*Timbres Passion Périgieux 2018* se prépare activement. L'équipe dirigée par Jean-Marie VALDENNAIRE est au travail et impatiente de nous recevoir nombreux.

Les compétiteurs sont au rendez-vous. Les *Jeux du Timbre* remportent un bon succès et voient le nombre d'équipes inscrites en augmentation. La technique sera renouvelée grâce au formidable travail de Vincent LOURDIN et de l'équipe habituelle des Jeux du Timbre.

Il reste encore quelques blocs créés par Pierre BARAT : n'hésitez pas à passer vos commandes. Le 72<sup>e</sup> Salon d'Automne dont le maître d'œuvre est la CNEP se tiendra à la Porte de Champerret du 8 au 11 novembre, l'invité sera la Croatie. Pour cette rencontre, pas de coupe en jeu, uniquement le plaisir de partager notre passion. Nous espérons vous y voir nombreux.

Comme chaque début de saison, je vous rappelle que cette revue existe grâce aux nombreux bénévoles qui nous adressent des articles. Hélas, nous devons regretter que ce nombre ait tendance à diminuer. Je lance donc un appel pour que vous vous mobilisiez. Vous êtes nombreux à écrire dans de nombreuses revues associatives ou professionnelles françaises ou étrangères, n'oubliez pas *La Philatélie Française*, il serait bien que vous lui réserviez la primeur de vos découvertes... Merci par avance.

Le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne fin d'année.

**Claude Désarménien**  
**Président de la F.F.A.P.**

ffap.philatelie@laposte.net

**DOSSIERS**

<i>Costes et Bellonte en 1929</i> .....	4
<i>La taxe sur les vélocipèdes</i> .....	11
<i>Un plat connu mais disputé</i> .....	16
<i>Les quatre croisières Citroën</i> .....	21

**ÉTUDE**

<i>Héraclée et son homonyme</i> .....	20
---------------------------------------	----

**ÉVÈNEMENTS**

<i>Philastamp</i> .....	18
<i>72<sup>e</sup> Salon d'Automne CNEP</i> .....	19

**FÉDÉRATION**

<i>Compte-rendu du Bureau</i> .....	09
<i>Compte-rendu du Conseil</i> .....	14

**RÉGIONS**

.....	24
-------	----

**JEUNESSE**

<i>Ils sont à l'étranges</i> .....	25
<i>Paroles d'exposants</i> .....	27

**SOMMAIRE :**

<b>NOUVEAUTÉS</b> .....	29
<b>AGENDA</b> .....	32



<b>À LIRE</b> .....	34
---------------------	----



# Costes et Bellonte en 1929 record du monde de distance

Il y a bientôt 90 ans, le couple « Costes et Bellonte » entrait dans la légende de l'aviation française.

Retour sur une rencontre entre Histoire et Philatélie.

**Dieudonné Costes (1892-1973) et Maurice Bellonte (1896-1984) se sont connus en 1923. Deux ans plus tard, les deux hommes travaillent ensemble chez Breguet, le premier comme pilote d'essai, le second comme radio-navigateur. Ils vont s'intéresser au développement du Breguet 19 « Grand Raid » et des diverses versions qui vont en découler.**

Fin 1928, Breguet présente une version modifiée du Breguet 19 TR « Bidon » baptisée Breguet 19 TF « Super Bidon ». Deux exemplaires seulement vont être construits spécialement pour les raids à grandes distances.

L'envergure passe à 18,30 mètres, augmentation de l'entreplan, double mâture, allongement du fuselage de 1,20 m et capacité de carburant portée à 5 370 litres ! Équipé d'un moteur Hispano-Suiza de 12 cylindres en V de 600 ch porté plus tard à 650 ch, le *Point d'Interrogation* sort des ateliers de Villacoublay le 22 mai et effectue son premier vol le 29 mai 1929. Cet avion, destiné à réaliser la première traversée Paris-New York, est peint en rouge, à l'exception du capot moteur. Son fuselage est orné d'un « ? » blanc et de la cigogne de la fameuse escadrille de Guynemer, devenue l'emblème d'Hispano-Suiza à la mort de ce dernier. Sur les terrains d'aviation, le *Point d'Interrogation* est surnommé « Le Rouge »

Trois hypothèses entourent l'origine de son nom *Point d'Interrogation* :

- un point d'interrogation aurait été apposé par les mécaniciens en 1929 alors que l'usine Breguet qui le préparait gardait secrète sa future destination ;
- les nombreuses innovations technologiques rendaient les résultats incertains ;
- la conception de cet avion ainsi modifié coûtait fort cher aux sociétés Breguet et Hispano-Suiza. Celles-ci avaient donc fait appel à un mécène qui, pour des raisons économiques, ne souhaitait pas être identifié en cas d'échec d'où cette idée du « ? ». Ce mécène n'était autre que François Coty (1874-1934), riche industriel et homme politique.

La première tentative sur Paris-New York débute le 13 juillet 1929. Après un décollage laborieux à 4h30, le vol se déroule relativement bien jusqu'aux Açores où des vents contraires réduisent fortement la vitesse/sol. Ainsi, après avoir parcouru 2 500 km, Costes et Bellonte décident de faire demi-tour et se posent le 14 juillet à 8h30 sur le terrain de Villacoublay, après 28 heures de vol. Le calcul de consommation démontre que le *Point d'Interrogation* a une autonomie d'environ 50 heures.

En attendant une meilleure météo sur l'Atlantique pour une nouvelle tentative Paris-New York, les aviateurs décident de tenter de ramener en France le record du monde de distance en ligne droite sans escale de 7 188 km détenu par les Italiens Arturo Ferrarin (1895-1941) et Carlo Del Prete (1897-1928) depuis l'année précédente, entre l'Italie et le Brésil.

Trois directions sont envisagées par Costes et Bellonte :

- l'Afrique du Sud, vers Le Cap ;
- l'Indochine, par les Indes ;
- la Chine, par la Sibérie.

Dieudonné Costes, pilote et Maurice Bellonte, navigateur (fig. 1) décollent le 27 septembre 1929 à 8h20 en direction de la Sibérie pour tenter de battre ce record de distance en ligne droite.

L'avion a été légèrement modifié pour cette tentative : le plan arrière est agrandi et le poste de TSF est enlevé, son utilité étant jugée beaucoup moins importante que pour un vol au-dessus de l'océan.

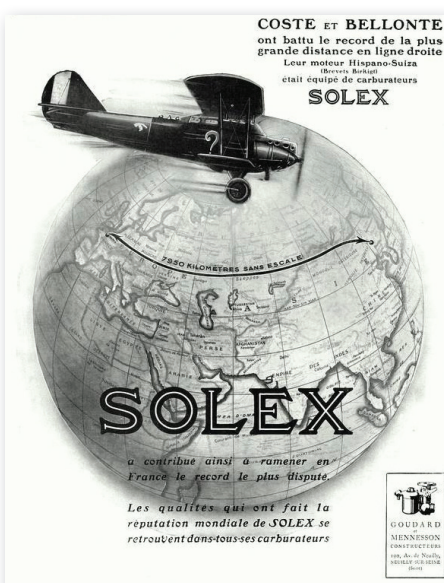


▲ Fig. 1 : Au petit matin du 27 septembre 1929, sur le terrain du Bourget, on sort le *Point d'Interrogation* de son hangar.

Le *Point d'Interrogation* survole l'Allemagne par Cologne et Königsberg, la Lettonie par Dvinsk puis Moscou. Dans la nuit du 28 septembre, en survolant l'Oural, une sérieuse perturbation neigeuse impose un détour de 300 km. Puis, l'avion s'aventure en direction des steppes glacées de la Sibérie.

Le lendemain, c'est un survol de la rivière Irtych au sud d'Omsk puis, en fin de journée, de Novossibirsk.

Pour des raisons de sécurité en traversant de nouvelles chaînes de montagne, Costes décide de prendre de l'altitude et de voler au-dessus des nuages à 5 900 mètres, sans oxygène par -39°. Mais les carburateurs givrent (fig. 2), le moteur s'arrête brutalement et l'avion perd rapidement de l'altitude.



◀ Fig. 2 : Publicité pour les carburateurs Sorex.

Pendant de longues minutes, les hommes pensent même à sauter en parachute à 3 000 mètres. Mais par chance, le moteur repart à 3 500 mètres, accompagné de violentes vibrations. Par contre, la pompe d'alimentation a donné toute satisfaction (fig. 3) !



▲ Fig. 3 : Publicité pour les pompes auto-régulatrices A. M. (André Moulet).

Lorsqu'enfin le jour se lève, après cette deuxième nuit la plus difficile et la plus dangereuse, l'avion tourne au-dessus du lac Baïkal (fig. 4). Il doit rester sept cents litres environ.



▲ Fig. 4 : Huile sur toile de Bernard Lengert : Baïkal - Breguet 19 Super Bidon.

Le *Point d'Interrogation* est en l'air depuis bientôt quarante-deux heures et doit pouvoir voler encore onze heures. Le froid, la fatigue et la solitude étreignent nos deux aviateurs qui reprennent leur route vers la Mandchourie. Ils survolent la petite bourgade de Tchita puis volent aux confins du désert de Gobi. En cette fin de journée du 29 septembre, après avoir profité du spectacle sur les monts Khingan, Costes et Bellonte sont obligés d'atterrir à 18h39 faute de carburant, près d'une ferme fortifiée dans un champ à 80 kilomètres de Tsitsikar (ou Tsitsihar ou Qiqihar), une zone de conflit entre l'URSS et la Chine. Record battu : 7 905 km ont été parcourus en 51 heures et 19 minutes de vol. Cette victoire ne fait que motiver d'avantage Costes et Bellonte pour la traversée Paris-New York qu'ils rêvent toujours d'effectuer.

Les plis préparés et transportés lors de ce raid semblent peu nombreux. On évoque une vingtaine de documents dont deux cartes postales.

Georges Fouminet, célèbre aérophilatéliste de son époque, membre de l'Aéro-Club de France et directeur fondateur de la Société scientifique et historique de documentation aérienne, est à l'origine de ces documents. Il est accrédité auprès de l'aéroport du Bourget et c'est lui qui a confectionné la griffe 3 lignes du raid avec des lettres mobiles, ce qui pourrait expliquer les différences orthographiques ou typographiques mentionnées ci-dessous.

Nous reproduisons ici six documents (fig. 5, 6, 7, 8, 9 & 10) :



▲ Fig. 5  
- pli non adressé  
- timbre à date de Colombes du 26.09.1929 sur 5 Fr Merson  
- absence de griffe 3 lignes du raid  
- absence de timbre à date du Bourget-Aviation du 27.09.1929  
- affranchissement : 5 francs



▲ Fig. 6  
- pli non adressé  
- timbre à date de Colombes du 26.09.1929 (peu lisible) sur 5 Fr Merson  
- griffe noire 3 lignes avec 1 tiret entre « Costes » et « Bellonte »  
- affranchissement : 10 francs

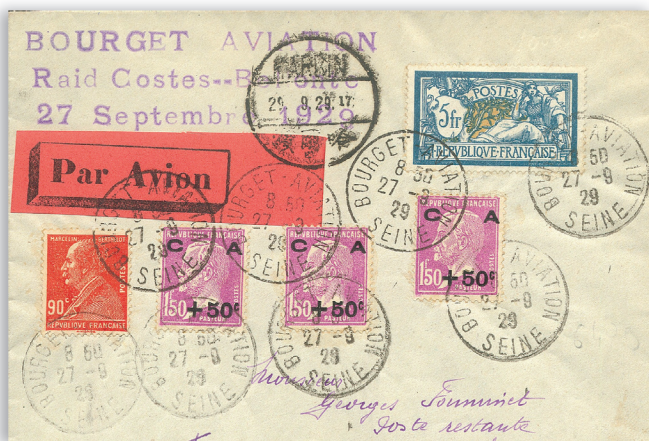
# DOSSIER COSTES ET BELLONTE



▲ Fig. 7  
 - pli écrit par Georges Fourninet  
 - timbre à date de Colombes du 26.09.1929 sur 5 Fr Merson  
 - griffe violette 3 lignes avec 2 tirets entre « Costes » et « Bellonte »  
 - affranchissement : 10,50 francs



▲ Fig. 8  
 - carte postale écrite par Georges Fourninet  
 - griffe noire 3 lignes réduite à 2 lignes, probablement faute de place, avec 2 tirets entre « Coste(s) » et « Bellonte » et pas de « s » à Costes  
 - affranchissement : 9,90 francs



▲ Fig. 9  
 - pli écrit par Georges Fourninet  
 - griffe violette 3 lignes avec 2 tirets entre « Costes » et « Bellonte »  
 - affranchissement : 10,40 francs



▲ Fig. 10  
 - pli écrit par Georges Fourninet  
 - griffe violette 3 lignes avec 2 tirets entre « Costes » et « Bellonte »  
 - affranchissement : 10,50 francs

Les plis (fig. 5, 6 & 7) présentent un timbre à date de Colombes du 26.09.1929, veille du départ du Bourget. Avant d'avoir été confiés à Georges Fourninet ou à un membre de l'équipage, ces documents pourraient avoir été préparés par une personne :

- de la société Hispano-Suiza, fournisseur du moteur de l'avion. En effet, les ateliers d'étude et de fabrication étaient situés à Bois-Colombes, commune adjacente à Colombes ;
- de la société SECM (Société d'emboutissage et de constructions mécaniques) située à Colombes qui développait ses propres avions mais fabriquait sous licence notamment des avions Breguet.

Les tarifs de l'époque sont les suivants :  
 Lettre pour l'intérieur (tarif du 09.08.1926) : 50 centimes < 20 grammes  
 Lettre pour l'étranger (tarif du 01.08.1926) : 1,50 francs par 15 grammes  
 Carte postale pour l'étranger (tarif du 01.08.1926) : 90 centimes  
 Surtaxe aérienne pour URSS ou Chine (tarif du 20.08.1929) : 5 francs par 10 grammes  
 Bertrand Sinais qu'il n'y a plus besoin de présenter en matière d'aérophilatélie, pense que Costes et Bellonte ont pris comme base le tarif officiel de 50 centimes (tarif lettre ordinaire) + 10 francs (surtaxe aérienne) qui avait été établi ponctuellement pour leur raid France-Indochine à bord du *Dragon d'Annam* accidenté à Bondy le 19 février 1929.

C'est un accueil hostile des autorités locales chinoises qui les prennent pour des espions communistes russes en raison de la couleur rouge écarlate du *Point d'Interrogation* (fig.11).  
 Ils sont emmenés à Tsitsikar où, par suite des inondations, ils n'arrivent que le 3 octobre.



◀ Fig. 11 : Le danger de se mettre du rouge.

Vu l'absence de visa chinois et de la permission de survoler le territoire en état de guerre, les aviateurs sont tenus au secret chez le gouverneur qui, pendant trois jours, n'autorise pas la transmission de leurs télégrammes.

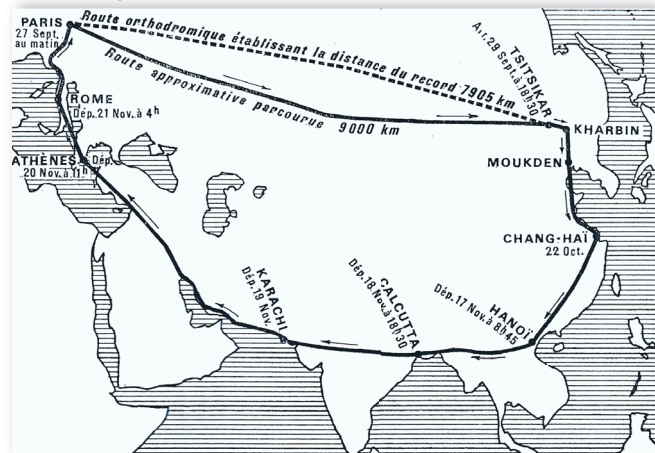
Le 6 octobre, le consul de France à Harbin reçoit une dépêche ; il se rend immédiatement à Tsitsikar où il obtient enfin du gouverneur l'autorisation pour les aviateurs de continuer leur vol. Ainsi, Costes et Bellonte sont libérés le 8 et la journée se passe à se procurer de l'essence et à préparer le départ.

Le lendemain, ils partent pour rejoindre le Point d'Interrogation. Ils décollent le 12 octobre pour Harbin en se laissant guider par la voie ferrée du chemin de fer de l'Est chinois (tronçon du Transsibérien). C'est là que nos aviateurs « postiers » feront apposer le timbre à date (fig. 12) d'Harbin avec la date de l'atterrissage près de Tsitsikar soit le 29.9.29 à 17 heures (il s'agit donc d'une date de complaisance).



◀ Fig. 12

Le 14 octobre, Costes et Bellonte s'envolent pour Moukden, puis Moukden-Shanghai le 22 et Shanghai-Hanoi le 23. Là, ils séjournent près d'un mois dans l'attente de conditions météorologiques favorables et des autorisations de survol pour le voyage de retour. À la date du 5 novembre, ils ont déjà reçu toutes les autorisations de survol nécessaires, sauf celle pour les Indes britanniques. Différentes réceptions sont organisées pour fêter les deux recordmen pendant leur séjour à Hanoi (fig. 13).



▲ Fig. 13 : Carte avec le parcours de ce raid Paris-Tsitsikar-Hanoi-Paris.

Par voie de presse en date du 4 novembre 1929, le Sous-directeur des PTT de Cochinchine porte à la connaissance du public que : « Les aviateurs Costes et Bellonte partiront de Hanoi pour France vers le 13 novembre, avec du courrier, comprenant exclusivement des lettres-missives ordinaires et recommandées. À cette occasion, le bureau de Hanoi formera une dépêche pour France et sera bureau centralisateur. Les bureaux de poste de Cochinchine accepteront les correspondances qui doivent être acheminées par cette voie jusqu'à une heure limite qui sera fixée dans chaque bureau.

Les correspondances-avion devront porter la mention « Par avion

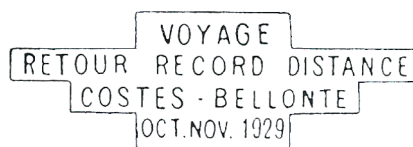
de Hanoi à Paris », inscrite, autant que possible, dans l'angle supérieur gauche de l'enveloppe et être revêtues en outre de l'étiquette spéciale rouge « par avion » mise gratuitement à la disposition du public à tous les guichets des bureaux de poste.

L'affranchissement obligatoire devra se composer des taxes ci-après :

- taxe postale ordinaire de la lettre ordinaire ou recommandée
- surtaxe aérienne d'une piastre par 10 grammes ou fraction de 10 grammes.

[...] Un cachet spécial commémoratif sera apposé sur les correspondances emportées par les aviateurs Costes et Bellonte. »

Il s'agit du cachet noir commémoratif VOYAGE / RETOUR RECORD DISTANCE / COSTES - BELLONTE / OCT. NOV. 1929 (fig. 14).



◀ Fig. 14

Costes et Bellonte décollent de Hanoi le 17 novembre, à 6h45 du matin, lesté d'un volumineux courrier (fig. 15, 16 & 17).

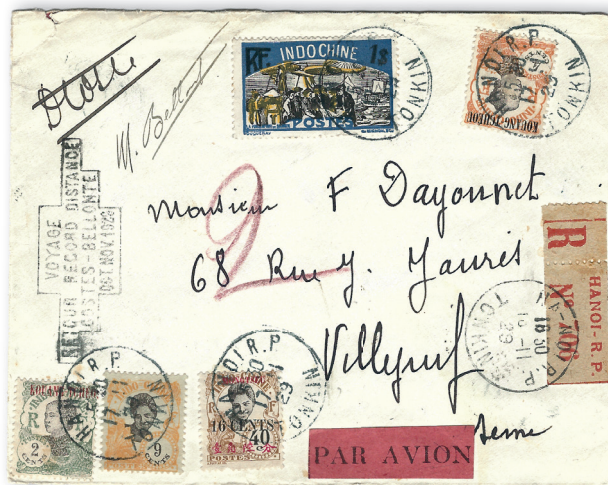
Dans la presse du 19 novembre, on peut lire :

« Costes et Bellonte ont emporté dimanche pour la France 85 kilos de courrier postal, comprenant 8 889 lettres dont 6 520 recommandées. Le total des taxes supplémentaires perçues a été 10 226 piastres. »

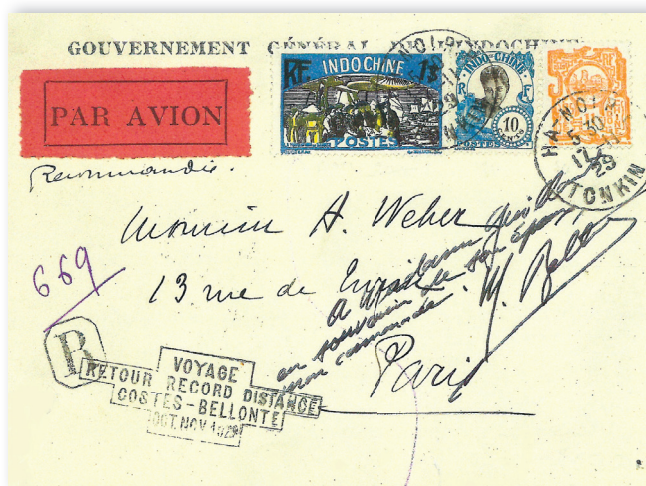
Le timbre à date oblitérant l'affranchissement est du 17-11-29 à 5h30.

On trouve trois types :

- HANOI R.P. / TONKIN (fig. 15)
- HA-NOI R.P. / TONKIN (fig. 16)
- HANOI / TONKIN (fig.17)



▲ Fig. 15



▲ Fig. 16



▲ Fig. 17

Gérard Collot et Alain Cornu dans leur ouvrage cité en référence avancent la tarification suivante : « La surtaxe aérienne est de 1 piastre. Elle s'ajoute à l'affranchissement d'une lettre ordinaire (6 cents), recommandée (15 cents) et service accéléré (5 cents). »

Les pilotes ont choisi une période de pleine lune, car ils vont voler jour et nuit dans l'intention de battre le record de vitesse sur le trajet Hanoi-Paris, record établi en 1928 par l'avion Nungesser-Coli déjà piloté par Costes, avec Le Brix.

Bellonte le confirme : « Nous allons nous envoler pour établir un record de vitesse, en liaison postale entre Hanoi et Paris. »

Le retour s'effectue ainsi :

- 17 novembre : Hanoi-Calcutta
- 17-18 novembre : Calcutta-Karachi
- 18-19 novembre : Karachi-Alep
- 19-20 novembre : Alep-Athènes
- 20 novembre : Athènes-Rome
- 21 novembre : Rome-Paris

Ils atterrissent au Bourget le 21 novembre à 11h35 (fig. 18), record battu de 6 heures ! Le ministre de l'Air Laurent Eynac accueille nos deux héros par une affectueuse accolade, en s'écriant : « C'est la France entière qui vous presse sur son cœur. »



▲ Fig. 18

La performance de Costes et Bellonte est le plus beau résultat d'aviation de l'année 1929. En effet, ces aviateurs, après avoir battu le très difficile record mondial de distance en ligne droite, ont également abaissé de plus de 6 heures le temps record établi pour la liaison Hanoi-Paris.

Terminons cette évocation héroïque et philatélique en disant que ce raid Paris-Tsitsikar-Hanoi-Paris, considéré comme un vol polaire sur le plan philatélique à cause de son survol de la Sibérie, a démontré la grande valeur du matériel employé. En effet, par suite de l'absence totale de pièces de rechange embarquées, aucune réparation n'est effectuée pendant ce circuit de 56 jours avec un parcours de 24 275 kilomètres.

**Références :**

*L'Indochine*, revue économique d'Extrême-Orient du 20 octobre 1929, p. 283  
*L'Écho Annamite* des 4 et 19 novembre 1929  
*L'Année aéronautique 1929-1930* - L. Hirschauer et Ch. Dollfus, Dunod Éditeur, 1930, p. 251-252  
*L'Aéronautique militaire de l'Indochine*, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1931, p. 175  
*Le Premier Paris New York* - M. Bellonte, Plon, 1977, p. 95-168  
*Dieudonné Costes - La vie glorieuse et troublée du géant de l'air* J. Reveilhac, Éditions France Empire, 1983, p. 223-234  
*Ligne Noguès, histoire aérophilatélique* - G. Collot et A. Cornu, Éditions Bertrand Sinais, 1992, p. 76  
*Icare*, n° 179, 2002  
*Association : Les Ailes historiques du Rhin*, numéro spécial, 2013

<http://bernard.lengert.pagesperso-orange.fr/cbbaikal.html>  
<http://aero.espace.vr.assoc.pagespro-orange.fr>  
<http://amisbreguet.free.fr>

Dossier réalisé par **Serge Kahn**  
 Académie de philatélie (membre correspondant)  
 Académie européenne de philatélie ■

« Avec mes plus vifs remerciements à Laurent Bonnefoy et Bernard Lengert pour leur autorisation de reproduction, et à Bertrand Sinais pour son expertise avérée et son aide précieuse. »

## COMPTE-RENDU DU BUREAU FÉDÉRAL

8 septembre 2018

Rappel de petites choses à faire à la FFAP (médecine du travail, électricité, reliure des LPF). Point sur : le projet de climatisation de la salle de réunion, les relations avec Phil@ poste, la sortie de la nouvelle Marianne.

Demande que les Inscriptions FDT se fassent uniquement par courrier/ Histoires de timbre n°4, le DVD sera expédié avec le Règlement Intérieur. Annonce du départ de la secrétaire Stéphanie Carruggi et de sa demande d'entamer une procédure de « rupture conventionnelle » de son contrat de travail.

Présentation du livre de Stéphane Bern, « Le temps les Rois », illustré de timbres. Réflexion à mener sur l'avenir : congrès 2021 et exposition jeunesse 2020.

### 1. Approbation du CR de la réunion du 29 juin 2018

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

### 2. Démissions, dissolutions, radiations, patronages

Démissions : Club Philatélique Saint Affricain, région XIII, n° 1169 ; Cercle Amical Philatélique Sarralbe, région. IV, n°296.

Radiation : Val de Chaise collectionneurs, région VIII, n° 1173.

Dissolution : Amicale Philatélique du Chablais, région. VIII, n°365.

Patronages : Séméac, région XIII, 23-24 mars 2019, président du jury et représentant fédéral Bernard Jimenez ; Dinan, région XVI, 19/21 avril 2019, président du jury et représentant fédéral Jean-François Duranceau. Il sera précisé dans La Philatélie Française exposition régionale et congrès ou simplement congrès.



### 3. Finances fédérales

Michel Subra a pris en charge la trésorerie de la fédération en juillet. Il a rencontré les partenaires bancaires avec Anne-Marie Schneider. L'arbitrage entre la Banque postale et le CIC a été fait. Un rappel sera fait sur les factures non payées à ce jour.

Jean-Paul Jamais a commencé la saisie des pièces comptables. Le bilan financier de Paris-Philex sera présenté au prochain bureau.

### 4. La Philatélie Française

On inclura une communication sur les vignettes de cotisations et sur l'insertion des manifestations dans l'agenda. Le pavé des petites annonces sera revu. Toujours des relances concernant les abonnements non reçus.

Article à venir sur la Monnaie de Paris.

### 5. Le site internet de la FFAP - RGPD

Le RGPD, règlement européen, est applicable depuis le 25 mai. Il est incontournable et ne s'applique qu'aux données personnelles. Présentation en détail de qui est concerné par ce règlement, ses obligations, son fonctionnement, les procédures,

les formulaires. Une mention sera portée dans le règlement des expositions en cours de révision.

Le président a signé le document de base confirmant l'engagement de la procédure par la FFAP.

### 6. Formation réseaux sociaux

La demi-journée complémentaire de la formation réseaux sociaux aura lieu le 15 décembre 2018. L'animateur va être contacté.

### 7. Jurés : nominations

Procédure de création des passeports des exposants : L'exposant choisit avec quelle association il veut exposer. Personne n'a le droit de rayer une association sur un passeport ou modifier la région ou d'annuler un passeport.

Pour chaque exposition, c'est la carte d'adhérent qui précise l'association et donc la région d'appartenance de l'exposant. Michel Bablot, est nommé juré régional HP/HIS et CAP pour la région XIV.

Suite à la demande de Raymond Loedec d'être juré national CAP, il fera un passage à Montpellier (7/11 juin 2019) avec Cross accréditation.

### 8. Communication

Le document des destinataires des informations diffusées sera mis à jour et envoyé aux présidents de régions.

### 9. Jeunesse et Timbres Passion Périgueux 2018

Projet d'un jeu de fiches pour les moniteurs jeunesse, Philippe. Lesage n'a pas eu les retours de Bertrand Lecourtois et de Laurent Blondeau qui travaillent sur le sujet.

Philippe Lesage rend compte de la préparation de Timbres Passion à Périgueux.

Il commente le point général fait le 4 août lors d'une réunion avec Jean-Marie Valdenaire et se félicite du bon avancement des

travaux. Il explique le retard dans l'envoi des dossiers et précise le calendrier des retours. Il rappelle tous les arguments pour soutenir cette manifestation et tous les moyens (visites, achat de blocs, récompenses).

Les Jeux du Timbre mettront en compétition pour la première fois 21 équipes issues de 5 régions. Il remercie l'équipe qui s'est consacrée à leur rénovation dont Vincent Lourdin qui a renouvelé le logiciel dans le cadre d'un projet universitaire.

Il explique la façon dont les subventions de l'ADPhile seront utilisées.

Le concours « Reflets des Arts » présentera 48 collections, dont 10 collectives. Le Challenge Pasteur présentera 46 collections de 15 régions et le Trophée De Vinci 42 collections de 11 régions. Le concours des poulbots timbrés rassemblera pour sa part 13 collections. Par ailleurs Timbres Passion accueillera 23 collections de Maximaphilie et 28 collections de Classe Ouverte adultes. Un concours de dessins « Autour du Timbre » est mis en place dans les écoles de Périgueux avec le soutien étroit de Mme la Maire adjointe aux affaires scolaires et nous espérons une présence des enfants aussi réussie qu'à Toul et Cholet. Ils seront accueillis pour une remise de récompenses et des activités ludiques sur l'espace « Revivez la France ».

Il remercie la Philatélie Française pour la place accordée dans le numéro 684 à la jeunesse.

Réalisation d'un kakémono avec le logo des Jeux du timbre

#### 9. Fête du timbre 2019

89 villes seulement. Le dessinateur des souvenirs FFAP est le même que l'an dernier. Un rallye est en projet dans la région IV. Les sujets ont été modifiés par Phil@poste: timbre Citroën Torpédo 10 HP Type A ; bloc la Traction cabriolée. Le tout synonyme d'élégance avec l'utilisation d'encre spéciales (comme pour le timbre Saint Gobain). Ces changements de sujets pourraient avoir des



conséquences sur les projets de cartes locales. Claude Troboë propose pour 2020 de créer une vignette pour les 20 ans de la FDT. Accord du Bureau fédéral.

#### 10. Congrès 2019 Montpellier

Le président fait un point sur le dossier de Montpellier. Il s'y rendra au mois d'octobre. Relance pour les bons de soutien. Un rendez-vous est souhaité avec le Maire de Montpellier.

#### 11. Point sur l'international

Bons résultats groupés à Prague avec uniquement des médailles de Grand vermeil et d'Or. Ce sont 2 femmes qui ont obtenu les deux médailles d'or. Chine en juin 2019 deuxième quinzaine de juin à Wuhan. Le président demande que l'on crée un groupe de travail pour l'organisation d'une exposition internationale en 2022 (cent ans de la FFAP). Nouveaux règlements de la FIP pour la CAP et la COV. Demande de l'Allemagne et de la Suisse pour un prêt de cadres en grand nombre. Voir la question du retour des collections après les expositions, en R3 actuellement, ou en valeur déclarée. L'exposant devra le préciser.

#### 12. Modification de statuts de régions : Alsace-Belfort et Midi-Pyrénées

Accord pour les statuts proposés par les régions, Midi-Pyrénées et Alsace-Belfort.

#### 13. Règlement des expositions et règlement type d'une exposition régionale

L'ensemble du projet de règlement général des expositions est parcouru en détail et amendé. La version définitive du texte sera préparée par Jean-Pierre Gabillard. En parallèle le projet de règlement type d'une exposition régionale sera finalisé.

#### 14. Questions diverses

Ajout d'une base line sur le logo de la FFAP (la passion du timbre). Problème de droit à l'image. Créer un formulaire d'adhésion type sur lequel il serait demandé quelles sont les attentes du nouvel adhérent.

*La secrétaire générale, Martine Divay  
Le secrétaire adjoint, Jacques Probst*

## COMPOSITION BUREAU FÉDÉRAL 2018-2021

**Trésorier honoraire :** Robert Garcelon / **Président :** Claude Désarménien

**Vice-président :** Bernard Jimenez / **Secrétaire générale et Conseillère communication :** Martine Divay / **Secrétaire Général adjoint :** Jacques Probst / **Trésorier général :** Michel Subra

**Trésorière Générale adjointe :** Anne-Marie Schneider / **Membres du bureau :** Jean-Pierre Gabillard, Jean-François Duranceau, Claude Troboë / **Conseiller national de la jeunesse :** Philippe Lesage

**Conseiller juridique :** Jacques Isnard / **Conseiller comptabilité :** Jean-Paul Jamais

**Conseiller informatique et Internet :** Alain Milone



# La Taxe sur les Vélocipèdes (1893-1958)

Les progrès techniques rapides autour de cette vieille invention, la transmission par chaîne en 1880, puis l'arrivée des pneumatiques en 1890 rendent ce mode de déplacement plus confortable, économique, et bientôt indispensable.

À l'exception des sportifs, qui y voient un moyen de se dépasser, c'est pour la plupart des français, hommes et femmes, la découverte d'une nouvelle liberté.

Le mot liberté a dû mettre en appétit le fisc qui ne va pas manquer d'y voir une source de recettes comme nous allons le constater, à travers de multiples déclinaisons.

Extrait de la loi du 28 avril 1893 portant fixation du budget général des recettes et des dépenses de l'exercice 1893.

## Article 10

A partir du 1<sup>er</sup> juin 1893, il sera perçu une taxe annuelle de dix francs (10 fr.) par chaque vélocipèdes ou appareil analogue. Sont affranchis de cette taxe :

1° Les vélocipèdes possédés par les marchands et exclusivement destinés à la vente.

2° Ceux qui sont possédés en conformité de règlements militaires ou administratifs.

La taxe est due pour les vélocipèdes possédés par les loueurs et destinés à la location.

## Article 11

Les possesseurs de vélocipèdes imposables sont passibles de la taxe pour l'année entière, à raison des faits existants au 1<sup>er</sup> janvier. Les personnes qui, dans le courant de l'année, deviennent possesseurs de vélocipèdes imposables doivent la taxe à partir du 1<sup>er</sup> mois dans lequel le fait s'est produit et sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom des précédents possesseurs.

Sont également imposables, au moyen de rôles supplémentaires, les possesseurs de vélocipèdes omis dans les rôles primitifs.

## Article 12

La taxe est due dans la commune où les vélocipèdes imposables séjournent le plus habituellement. Les contribuables sont tenus de faire la déclaration des vélocipèdes à raison desquels ils sont imposables. Cette déclaration est faite à la mairie de la commune où la taxe est due en vertu du paragraphe précédent. Les déclarations sont valables pour toute la durée des faits qui y ont donné lieu. Elles doivent être mo-difiées au cas de changement, soit dans les bases de la taxe, soit dans le lieu de son imposition. Les déclarations sont faites ou modifiées, s'il y a lieu, le 31 janvier au plus tard de chaque année. Dans le cas prévu à l'Article 11, paragraphe 2, elles doivent être effectuées dans les trente jours de la date des faits qui motivent l'imposition.

## Article 13

Les taxes sont doublées pour les éléments imposables qui n'ont pas été déclarés ou qui ont fait l'objet de déclarations tardives.

## Article 14

Les dispositions de l'Article 11, paragraphe 4 et 5, de la loi du 2 juillet 1862, touchant la formation des états-matrices de la contribution sur les voitures et les chevaux, sont applicables à la présente taxe.

## Article 15

Il est attribué aux communes un quart du produit de la taxe, déduction faite des cotes et portions de cotes allouées en dégrèvement.

## Article 16

Il est ajouté à la taxe cinq centimes de franc pour fonds de non-valeurs et trois centimes par franc pour frais de perception.

Il est délivré des avertissements à raison de cinq centimes par article. Les rôles sont établis et recouvrés, et les réclamations sont présentées, instruites et jugées comme en matière de contributions directes.

## Article 17

Lorsque les vélocipèdes sont possédés par des personnes majeures ou mineures ne jouissant pas de leurs droits, au sens de la loi du 21 avril 1832, les père, mère, tuteur, ou curateur de ces personnes leur sont substitués pour les obligations et les charges résultant des articles qui précèdent. La taxe est imposée en leur nom et recouvrée sur eux.

## Article 18

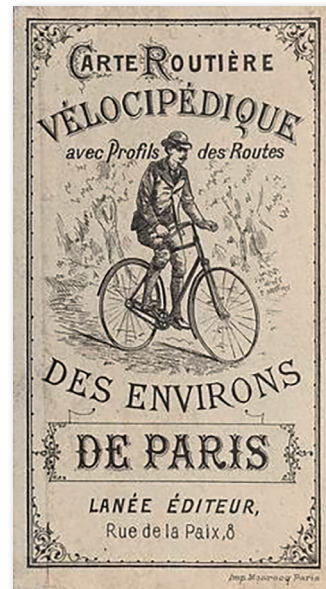
Les taxes applicables à l'année 1893 pour les vélocipèdes possédés à la date du 1<sup>er</sup> juin de ladite année seront réglées à raison de sept douzièmes de la taxe annuelle telle qu'elle résulte des Articles 10 et 13 ci-dessus. Pour la même année, les déclarations relatives aux vélocipèdes possédés depuis une époque antérieure au 1<sup>er</sup> juin 1893 seront reçues dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi.

Observations de J. Duvergier, un juriste de l'époque : « Le rapporteur général a tenu à dire à la Chambre que la ressource à provenir de cette taxe était de 1 million. Au Sénat, M. Guyot a critiqué le principe de la taxe. Il est maladroit, a exposé l'honorable sénateur, dans une année d'élections\*, de mettre en mouvement toute l'armée des contributions directes pour percevoir un impôt qui est évalué à 1 million et sur lequel on ne touchera peut-être pas 500 000 f. Il y a lieu de craindre qu'on n'arrive au même résultat que pour les affiches peintes.

Différents amendements tendant à la fixation de la taxe à 5 fr. ont été proposés. Le Sénat, dans sa seconde séance du 28 mars a adopté ce chiffre.

La commission de la Chambre a rétabli le taux de 10 fr. et la Chambre l'a voté le 30 mars. Le Sénat l'a sanctionné dans sa séance du 26 avril après avoir entendu les critiques de M. Emile Labiche. »

\* élections législatives en août.



Une taxe de 10 francs sur les vélocipèdes fut instaurée par la loi du 28 avril 1893.

Elle est due par toute personne propriétaire d'un engin et son recouvrement est confié aux communes qui en exigent le paiement par le biais des rôles d'imposition (fig.1). À Paris il fallait déclarer son vélocipède pour être autorisé à circuler dans les rues (prescriptions de l'ordonnance du 9 novembre 1874).

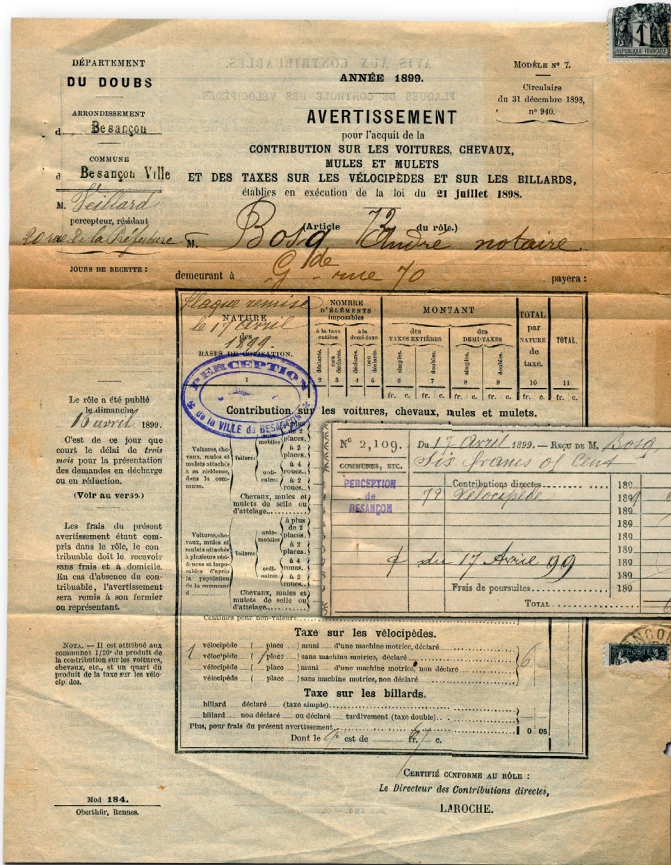
Dans un premier temps, les redevables recevaient quittance pour justifier du paiement de la taxe. Ci-après une simple déclaration de circulation dans Paris, datée du 18 mai 1892 (fig.2), puis une déclaration dans la commune du Vésinet le 11 juin 1893 où le propriétaire s'est acquitté de la taxe conformément à l'article 18 de la loi (fig.3).

## UNE BAISSÉ DE LA TAXE.

La loi du 13 avril 1898 va diminuer la taxe à 6 fr. pour une bicyclette à 1 place et 12 fr. pour deux places (tandem).

Une plaque de contrôle obligatoire.

Pour faciliter le contrôle des machines par la maréchaussée, un décret rend obligatoire, à partir du premier mai 1900, le port d'une plaque fiscale fixée sur le tube de direction du vélo (fig.4). Sa validité est d'un an, et elle est remise au déclarant par la mairie. Les machines à deux places portent deux plaques, etc.



▲ Fig.1 Détail d'un rôle d'imposition pour la commune de Besançon mentionnant la taxe pour un vélocipède, avec remise de la plaque. Le récépissé compte bien 5 centimes pour frais d'avertissement. Nous sommes en 1899, la taxe est de 6 fr.



▲ Fig.2

▼ Fig.3



Des plaques spéciales pour les machines utilisées par l'armée ou les administrations sont créées par la même occasion. Ces plaques en métal embouti, sont fabriquées par l'industrie privée pour le compte de l'Administration des Monnaies et Médailles.

Une matrice d'emboutissage pour la plaque de 1899 a survécu au temps. Elle est gravée du nom de Villemin (fig.5).

Si on tient compte de l'estimation de 100 000 vélocipèdes en 1893, on peut penser que la fourniture des plaques a pesé lourdement sur les finances de l'administration.

C'est pourquoi la loi du 24 février 1900 va modifier le règlement d'utilisation des plaques. Tout d'abord, leur durée de validité, donc de renouvellement, passe à 4 ans. Ensuite, chaque titulaire doit impérativement faire graver ses nom, prénom et adresse sur ladite plaque (pour éviter les vols?) avant de la fixer au cadre à l'aide d'un collier (fig.6).

En 1900 à partir du 1<sup>er</sup> mai un nouveau modèle de plaque voit le jour, valable 4 ans jusqu'en 1903 compris (fig.7) et un avis aux contribuables sur les plaques de contrôle sur les vélocipèdes est affiché dans les panneaux administratifs des communes (fig.8) (page suivante). Il faut comprendre ici qu'il n'y aura pas de plaque millésimée pour les années 1901, 1902 et 1903.

En 1904 un nouveau modèle voit le jour, différent du précédent et qui lui aussi sera valable 3 ans jusqu'en 1906 compris (fig.9). Il y a toujours l'espace libre au milieu pour y graver le nom, le prénom et l'adresse du propriétaire de l'engin, cela jusqu'à celle de 1907.

Suite aux protestations des usagers, la taxe a été abaissée à 3 francs au 1<sup>er</sup> janvier 1907.



▲ Fig.4



▲ Fig.4-1



▲ Fig.5



▲ Fig.6



▲ Fig.7



▲ Fig.9

► Fig.10

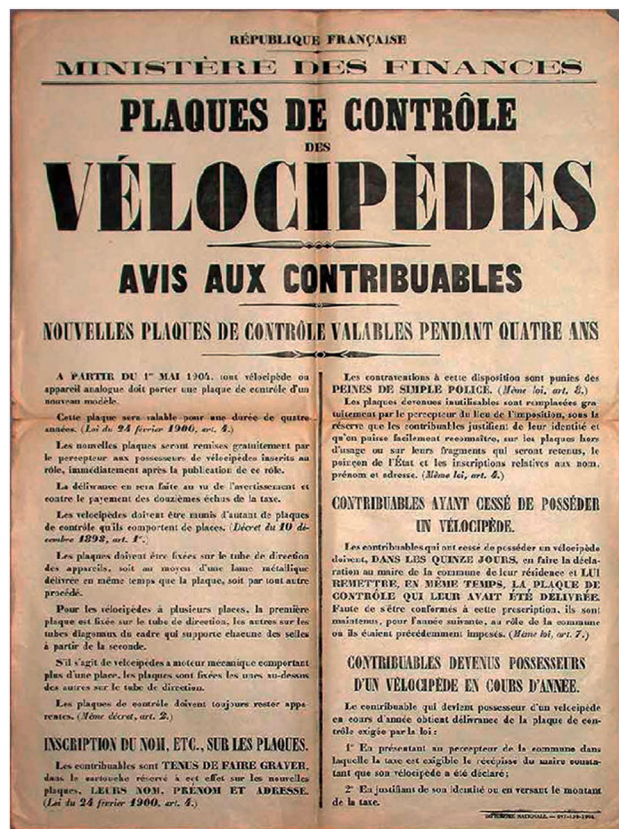
À partir de ce moment, l'émission des plaques devient annuelle, et la période de validité fixée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Ainsi, entre 1907 et 1920, il y aura chaque année une nouvelle plaque d'un modèle différent (fig. 10 à 23). Ces plaques étaient faites soit en nickel, en laiton, en aluminium ou en fer blanc.

Par la suite, un modèle unique sera répété chaque année entre 1921 et 1929 (fig. 24 à 32).

En 1921, la taxe augmente au tarif de 5 francs (loi du 31-12-1921), puis à 6 francs (loi du 22 mars 1924), et à 18 francs en 1926 (décret du 23 août).

Un nouveau modèle est émis tous les 2 ans à partir de 1930, en laiton les années impaires et en métal blanc les années paires (fig. 33 à 44B).

La fabrication de la plaque fiscale de l'année 1941 d'abord en laiton (peu courante) fut stoppée par les autorités au nom de l'économie en temps de guerre car certains métaux étaient réquisitionnés. La fabrication fut donc poursuivie en métal blanc. Au mois d'août 1941, les autorités d'occupation allemandes ayant interdit l'emploi du métal pour la fabrication des plaques fiscales pour les bicyclettes, l'administration des contributions indirectes a dû recourir à un nouveau système de perception de l'impôt.



▼ Fig.10 à 23



▼ Fig.24 à 32



► Cette plaque de 1936 est en réalité une plaque de 1934, «bricolée» pour tromper la maréchaussée. On ignore si la supercherie est passée inaperçue.

▼ Fig.33 à 44B



Dossier réalisé par Daniel SPANO ■

► Suite de l'article dans le prochain numéro

## FFAP : COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL FÉDÉRAL

Dimanche 8 septembre 2018



### OUVERTURE DE LA SÉANCE À 9H 30

**Présents :** Denis Boudot, Maurice Caron, Yvette Cloix, Irène Daniel, Robert Dedecker, Luc Delmon, Claude Désarménien, Martine Divay, Robert Donnet, Jean François Duranceau, Emmanuel Even, Jean-Jacques Fricot, Jean-Pierre Gabillard, Jean-François Gibot, Georges Guigues, Alain Hecquet, Marie-Jeanne Jeudy, Bernard Jimenez, Philippe Lagrue, Didier Laporte, Philippe Lesage, Alain Masseret, Alain Milone, Pierre Morel, Michel Pedrero, Jacques Probst, Gilles Prouteau, Yvon Rémy, Anne Marie Schneider, Marie-Chantal Serre, Guy Sevin, Michel Subra, Gérard Supot, Alain Tarbouriech, Claude Troboë, Michel Vacher, Sylvain Vivance, Jean-Marie Vuillelard.

**Excusés :** Alexis Cottineau (pouvoir à Georges Guigues), Luc Hamelin (pouvoir à Emmanuel Even), Patrick Lacastaignerate (pouvoir à Alain Tarbouriech), François Mennessiez (pouvoir à Bernard Lherbier), Louis Mermin (pouvoir à Marie-Chantal Serre), Michel Poultier (pouvoir à Robert Dedecker), Jacques Renaud (pouvoir à Maurice Caron), Henri Taparel, pouvoir à Bernard Jimenez), Denis Vida (pouvoir à Martine Divay).

Le président annonce le départ de la secrétaire administrative de la FFAP, Stéphanie. Dans ce mandat il faudra envisager l'avenir, réfléchir aux candidatures : Jeunesse (Timbres passion) et Congrès FFAP 2021.

Départ de Lionel Stark de Phil@poste. Sortie de la nouvelle Marianne, catastrophe médiatique.

Présentation du Livre "Le temps des rois" réalisé par Stéphane Bern.

Le règlement intérieur adopté en avril sera envoyé prochainement avec le volume 4 d'Histoires de timbres.

Remise du PIN'S de la FFAP aux nouveaux administrateurs : Sylvain Vivance et Philippe Lagrue.

### Approbation de la réunion du conseil du 9 juin 2018.

Approuvé à l'unanimité.



### Démission, dissolutions, radiations, patronages

**Démissions :** Cercle Philatélique Angérien (St Jean d'Angely), région XV n°227 ; Club Philatélique Saint Affricain, région XIII, n° 1169 ; Cercle Amical Philatélique Sarralbe, région IV, n°296.

**Dissolution :** Amicale Philatélique du Chablais, rég. VIII, n°365.

**Radiation :** Val de Chaise collectionneurs, région VIII, n° 1173.

**Patronages :** Valence, 6 et 7 avril, 2019, région VIII, président du jury et représentant fédéral Jean-Pierre Gabillard ; Boulogne-Billancourt, 30 et 31 mars 2019, région I, président du jury Luc Guillard, représentant fédéral Martine Divay ; Séméac, 23-24 mars 2019, région XIII, président du jury et représentant fédéral Bernard Jimenez ; Dinan, 19/21 avril 2019, région XVI, président du jury et représentant fédéral Jean-François Duranceau.

### Finances fédérales

Michel Subra a pris en charge la trésorerie de la fédération en juillet. Il a rencontré les partenaires bancaires avec Anne-Marie Schneider. L'arbitrage entre la Banque postale et le CIC a été fait.

Jean-Paul Jamais a commencé la saisie des pièces comptables.

### La Philatélie Française

On inclura une communication sur les vignettes de cotisations et sur l'insertion des manifestations dans l'agenda. Le pavé des petites annonces sera revu.

Toujours des relances concernant les abonnements non reçus.

Problème d'orthographe dans le dernier numéro pour les articles sur la jeunesse : faute de temps, le comité de lecture n'a pas été circularisé.

Merci de signaler à Jean-François Duranceau tous les retards de livraison de la revue. Article sur la Monnaie de Paris dans le numéro de Novembre.

### Le site internet de la FFAP - RGPD

Le RGPD, règlement européen, est applicable depuis le 25 mai. Il est incontournable et ne s'applique qu'aux données personnelles. La FFAP va diffuser une information précise et des formulaires pour aider les associations et les groupements.

**Question E. EVEN :** En cas de manquement au RGPD ; rappel à la loi, amende.

Pour les sites internet, il faut obtenir la certification de l'hébergeur et mettre en forme un système de connaissance des utilisations du site (par exemple les statistiques). Pour le site de la FFAP, Open Street Maps remplacera Google Maps.

### Formation réseaux sociaux

La deuxième partie de la formation sera proposée le samedi 15 décembre.

### Jurés : nominations

Michel Bablot, est nommé juré régional HP/HIS et CAP pour la région XIV.

Suite à la demande de Raymond Loedic d'être juré national CAP, il fera un passage à Montpellier (7/11 juin 2019) en double accréditation. Procédure de création des passeports des exposants : l'exposant choisit avec quelle association il veut exposer, le Président d'association adresse au Président de sa région la demande de passeport. C'est le Président de région qui établit le passeport et qui le retourne au président d'association. Personne n'a le droit de rayer une association sur un passeport ou modifier la région ou d'annuler un passeport.

Pour chaque exposition, c'est la carte d'adhérent qui précise l'association et donc la région d'appartenance de l'exposant.

### Modification de statuts de régions

Accord pour les statuts proposés par les régions, Midi-Pyrénées et Alsace-Belfort.

### Communication

Le document des destinataires des informations diffusées sera mis à jour et envoyé aux présidents de régions.

### Jeunesse et Timbres Passion Périgueux 2018

J moins 50 de Timbres Passion, mise en ligne sur Instagram.

Philippe Lesage rend compte de la préparation de Timbres Passion à Périgueux. Il commente le point général fait le 4 août lors d'une réunion avec Jean-Marie Valdenaire et se félicite du bon avancement des travaux. Il explique le retard dans l'envoi des dossiers et précise le calendrier des retours.

Il rappelle tous les arguments pour soutenir cette manifestation et tous les moyens (visites, achat de blocs, récompenses).

Les Jeux du Timbre mettront en compétition pour la première fois 21 équipes issues de 5 régions. Il remercie l'équipe qui s'est consacrée à leur rénovation dont Vincent Lourdin qui a renouvelé le logiciel dans le cadre d'un projet universitaire.

Il explique la façon dont les subventions de l'ADPhile seront utilisées.

Le concours "Reflets des Arts" présentera 48 collections, dont 10 collectives.

Le Challenge Pasteur présentera 46 collections de 15 régions et le Trophée De Vinci 42 collections de 11 régions. Le concours des poulbots timbrés rassemblera pour sa part 13 collections.

Par ailleurs Timbres Passion accueillera 23 collections de Maximaphilie et 28 collections de Classe Ouverte adultes.

Un concours de dessins "Autour du Timbre" est mis en place dans les écoles de Périgueux avec le soutien étroit de Mme la Maire adjointe aux affaires scolaires et nous espérons une présence des enfants aussi réussie qu'à Toul et Cholet. Ils seront accueillis pour une remise de récompenses et des activités ludiques sur l'espace "Revive la France".

#### Fête du Timbre 2019

89 villes seulement (14 de moins que l'an dernier).

Le dessinateur des souvenirs FFAP sera le même qu'en 2018.

Un rallye est en projet dans la région IV.

Les sujets ont été modifiés par Phil@poste : timbre Citroën Torpédo 10 HP Type A ; bloc la Traction cabriolée. Confirmation définitive de ces sujets prévue pour fin septembre. Le tout synonyme d'élégance avec l'utilisation d'encre spéciale (comme pour le timbre Saint Gobain).

Difficultés pour la Fête du Timbre à Paris.

#### Congrès 2019 Montpellier

Le président fait un point sur le dossier de Montpellier. Il s'y rendra au mois d'octobre. Relance pour les bons de soutien. Un rendez-vous est souhaité avec le Maire de Montpellier. Un travail est en cours sur le projet de timbre par le service conception de Phil@poste.

Les dossiers d'inscription seront envoyés par Montpellier très prochainement.

#### Bilan Paris-Philex

Le bilan de la manifestation est globalement satisfaisant : environ 20 000 visiteurs, bons résultats pour la Poste, bonnes participations pour les expositions.

Déception pour le nombre de participants au congrès (300)

Il est bien noté d'améliorer la signalétique des collections en compétition.

#### Point sur l'international

Evolution du règlement de la COV : acceptation de la classe, qui devient une classe comme les autres. Un règlement modifié de cette classe pour la France sera diffusé après Timbres Passion.

Bons résultats groupés à Prague avec uniquement des médailles de grand vermeil et d'or. Ce sont 2 femmes qui ont obtenu les deux médailles d'or.

Chine en juin 2019 deuxième quinzaine de juin à Wuhan.

Le président a proposé que l'on crée un groupe de travail pour l'organisation d'une exposition internationale en 2022 (cent ans de la FFAP).

Nouveaux règlements de la FIP pour la CAP et la COV

Demande de l'Allemagne et de la Suisse pour un prêt de cadres en grand nombre.

Voir la question du retour des collections après les expositions, en R3 actuellement, ou en valeur déclarée. L'exposant devra le préciser.

#### Règlement des expositions et règlement type d'une exposition régionale

Le "toiletage" du règlement est en cours : actualisation des classes de compétitions, suppression des redites, du niveau local, précisions du niveau interrégional, ou régions qui se regroupent (régions limitrophes)...

Il sera revu dans un souci de simplification et de plus de clarté.

Présentation de quelques exemples.

Dans la foulée et dans le même objectif un règlement de base d'une exposition régionale sera rédigé.

Questions : Robert Dedecker. Remarque sur règlement des expositions régionales où une collection ayant obtenu du Gand Vermeil n'a plus le droit de concourir. Passer de 48 à 64 peut-être dans certains cas une catastrophe... donc il faudrait préciser, de mon point de vue, dans le règlement que cette interdiction ne concerne que les collections dont le nombre de pages est supérieur ou égal à 60 ou 64 pages.

Sylvain Vivance. Les documents d'inscriptions aux expositions (qui sont utilisés par les associations dans le cadre de départementales et/ou de régionales) ne comportent pas toujours la mention "Visa du



Philippe Lagrue



Sylvain Vivance

président de l'association", et que la case à cocher pour le choix de l'assurance manquait très souvent, ce qui n'était pas le cas sur les documents pour les nationales (confirmé par Mme Cloix).

#### Questions diverses

Egon Habé, question sur les résultats des expositions internationales et mondiales. Pas de feuille de jury et pas de commentaires.

Bernard Jimenez explique : le jury note les collections, puis établit le palmarès. Le lendemain de la soirée du palmarès, les jurés rencontrent les exposants présents. Si l'exposant n'est pas présent, il peut demander au commissaire d'aller à cette réunion pour lui mais c'est difficile pour une seule personne de rencontrer les jurés de toutes les classes. Après l'exposition, B. Jimenez peut donner les noms des jurés qui ont évalué une collection pour contact et échange d'infos.

Dorénavant les organisateurs donnent le détail des résultats. Pour la première fois à Jérusalem la FIP a mis en place une "Jury Academy". Tous les ans une trentaine de jurés seront formés pour améliorer leur savoir-faire, notamment en matière d'évaluation des collections et de conseils pour les exposants.

Denis Boudot, question sur le fonctionnement de la Poste. Elle n'a pas le droit de refuser de vendre des timbres pour l'affranchissement, même pour les colis. Les timbres sont interdits sur les Chronopost.

Guy Sevin propose son aide pour la relecture du règlement des expositions.

*Le président de la FFAP, Claude Désarménien  
La secrétaire générale, Martine Divay*

# Un plat connu mais disputé

Nos ancêtres paysans se nourrissaient de plats souvent simples, faisant appel à leurs ressources proches. Ainsi en allait-il dans le Sud-Ouest où leur héritage gastronomique est disputé entre trois villes, distantes de moins de 100 kilomètres. Ce plat s'appelle le cassoulet (Doc. 1) et sa vraie recette fait l'objet d'une controverse entre Toulouse, Castelnaudary et Carcassonne.

Ce plat se prépare dans un récipient en terre cuite, la cassole. Il s'agit d'y faire cuire des haricots secs blancs, mais pas n'importe lesquels. Pas de haricots en conserve (Doc. 2), pas de haricots rouges américains (Doc. 3) mais un produit du

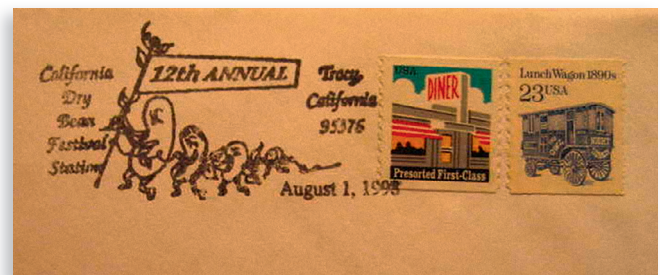
terroir : des haricots tarbais, cultivés entre Haute-Garonne et Pyrénées Atlantiques. Jusqu'ici, tout le monde est d'accord mais le désaccord commence avec les légumes et la cuisson. Le cassoulet de Castelnaudary contient du confit d'oie (Doc. 4), du jarret ou de l'épaule de porc (Doc. 5), de la saucisse et de la couenne de porc, une carotte (Doc. 6), un poireau (Doc. 7) et une branche de céleri (Doc. 8). Il finit sa cuisson dans un four de boulanger, dans lequel brûlent des ajoncs de la Montagne Noire.

Le cassoulet de Carcassonne peut contenir de la perdrix rouge (Doc. 9) et un morceau de mouton. Le mouton doit provenir des pâturages pyrénéens (Doc. 10) ou aveyronnais (Doc. 11), sûrement pas de Nouvelle-Zélande (Doc. 12). Le cassoulet de Toulouse contient du confit de canard (Doc. 13)



◀ Doc.1

▼ Doc.2



▲ Doc.3



▲ Doc.4



▲ Doc.5



▲ Doc. 6



▲ Doc.7



▲ Doc.8



▲ Doc. 9



▲ Doc. 10



▲ Doc. 11



▲ Doc.12



▲ Doc.13



▲ Doc. 15



▲ Doc.14

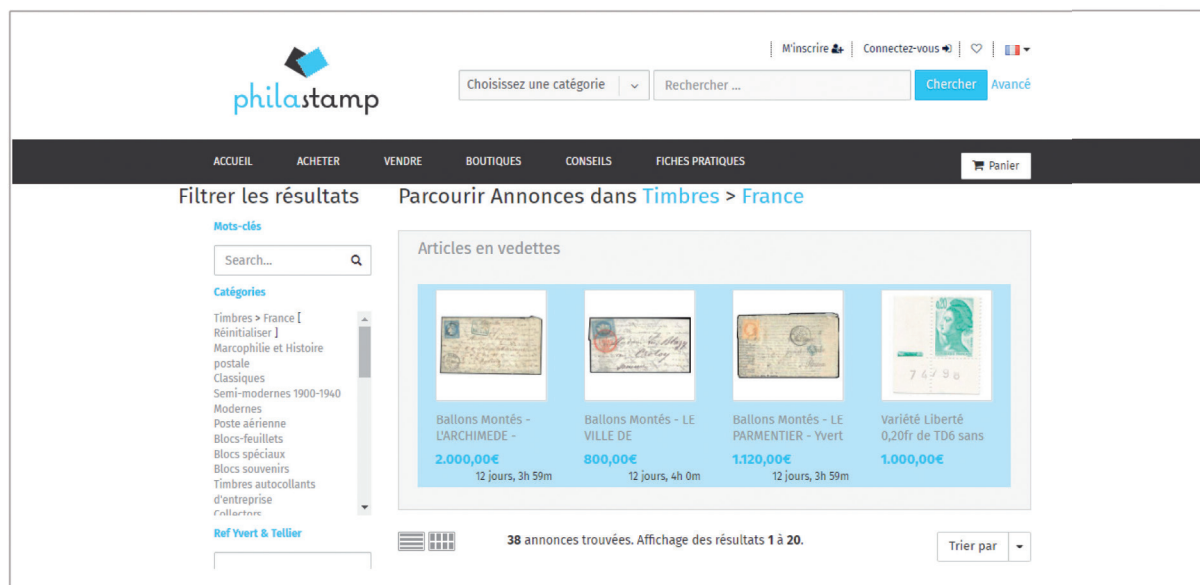
(Doc. 14) et une saucisse de Toulouse, (Doc. 15) de la carotte et un oignon piqué de clous de girofle. On le recouvre parfois de chapelure, avant de le passer au four.

Le nombre de fois où il faut, durant la cuisson au four, casser la croûte qui se forme à surface du plat, est l'objet de grandes querelles d'experts (entre six et huit fois selon les versions). Pour arbitrer cette rivalité, Prosper Montagné (Carcassonne, 1865-Sèvres, 1948), un gastronome languedocien devenu cuisinier à Toulouse, a recours à une métaphore : « Le cassoulet, c'est le Dieu de la cuisine occitane ; Dieu le Père, c'est le cassoulet de Castelnaudary, Dieu le Fils c'est celui de Carcassonne et le Saint-Esprit celui de Toulouse. »

Dossier réalisé par **Jean-Louis ARAIGNON**

# PhilaStamp : un site sécurisé

## 100 % gratuit jusqu'au 31 décembre 2018



PhilaStamp a pour objectif de mettre en relation des collectionneurs de timbres, cartes postales et tout ce qui est en rapport avec l'histoire postale. Ce site vous étonnera par sa simplicité d'utilisation. Que vous soyez acheteur ou vendeur, profitez de la gratuité jusqu'à la fin de l'année.

### Un vaste choix de lots

Timbres classiques, semi-modernes, modernes, marques postales, histoire postale, librairie, cartes postales, il y a en a pour tous les goûts et tous les prix.



# www.philastamp.com

## Gratuit jusqu'au 31 décembre 2018

Aucune commission ne sera perçue sur les transactions jusqu'à cette date

### Priorité

### aux infos pratiques

Conseils pour mieux acheter et vendre, newsletter, apprendre à identifier les faux, sans compter notre newsletter qui vous informe au moins une fois par mois sur l'actualité des grandes ventes. Egalement à la disposition des utilisateurs nos fiches France dédiées aux usages courants : de 1849 à la Marianne de Briat. Une précieuse base de données gratuite à la disposition de tous.

#### Les 2,30 F Marianne de Briat



La Liberté de Delacroix avait marqué l'élection de François Mitterrand à la présidence de la république. Pour le second septennat, c'est une Marianne nettement moins classique qui a été choisie.



N° Yvert 2614 et 2630 ; Cérès : 2616 à 2618A.

**Dénomination**  
Officiellement : Marianne du Bicentenaire car elle évoquait les commémorations de la Révolution de 1789. La plupart des collectionneurs l'appellent Marianne de Briat, du nom de son créateur, Louis Briat. La gravure a été réalisée par Claude Jumelet. Elle fut très mal accueillie, notamment à cause du regard peu expressif. Certains l'ont surnommée la «Marianne aveugle».

**Particularités**  
Ce timbre est issu d'un concours ouvert au grand public. Parmi les quelque huit cents projets reçus, La Poste en sélectionna sept qu'elle soumit aux visiteurs de Philéxfrance 89, la grande exposition internationale or-

ganiée à Paris en juillet 1989. Celui de Claude Jumelet, graveur de l'imprimerie des Timbres-poste, sortit vainqueur de la consultation populaire mais la présidence de la République, à qui appartient, traditionnellement, le choix final, en décida autrement. La Marianne de Briat est le premier timbre d'usage courant français conçu en grande partie par ordinateur. Ce qui, à la fin des années 80, constituait une grande singularité.

**Date d'émission**  
Vente anticipée dans tous les chefs-lieux de département de métropole et d'outre-mer le 31 décembre 1989, dernier jour de l'année du Bicentenaire. La vente générale dans tous les bureaux de poste devait avoir lieu le 2 janvier. A cause de problèmes techniques, la hausse

dés tarifs postaux a été repoussée au 11 janvier. Bon nombre de bureaux n'ont été approvisionnés qu'à cette date.

**Date de retrait**  
8 novembre 1991.

**Impression**  
Taille-douce rotative en feuilles de cent (deux pan-neaux de 50 séparés par une marge blanche verticale). Les tirages se sont étalés du 20.11.89 au 11.7.91. Dates les plus rares : 11.12.89 avec gomme tropicale, 29 et 30.5.90.

**Chiffres de tirage**  
Inconnus.

**Autres présentations**  
• Carnets fermés de 10 timbres. Deux types de couverture :  
- «LA RÉSERVATION GRATUITE DES TIMBRES» AU RECTO ET «YVERT

134/1



Du jeudi 8 au dimanche 11 novembre 2018

72<sup>e</sup>

# SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE



LA CROATIE  
PAYS INVITÉ  
D'HONNEUR



Toutes les infos sur  
[www.cnep.fr](http://www.cnep.fr)

**ESPACE  
CHAMPERRET - HALL A**  
Porte de Champerret - PARIS 17<sup>e</sup>  
(métro ligne n° 3 – parking auto 1000 places)

**ENTRÉE GRATUITE** Tous les jours de 10h à 18h (sauf le 11 jusqu'à 16h)



50 NÉGOCIANTS EN PHILATÉLIE  
FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ÉMISSIONS DE TIMBRES EN  
AVANT-PREMIÈRE PAR LA POSTE

2 VIGNETTES LISA  
SÉANCES DE DÉDICACES

15 POSTES EUROPÉENNES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES D'OUTRE-MER + POSTES REPRÉSENTÉES

Salon organisé par la CNEP • 4, rue Drouot • 75009 PARIS • Tél. : 01.45.23.00.56

Photos d'après maquettes et couleurs non contractuelles - Alys 01 34 53 62 69



croix-rouge française



Antiquités  
**Brocante**

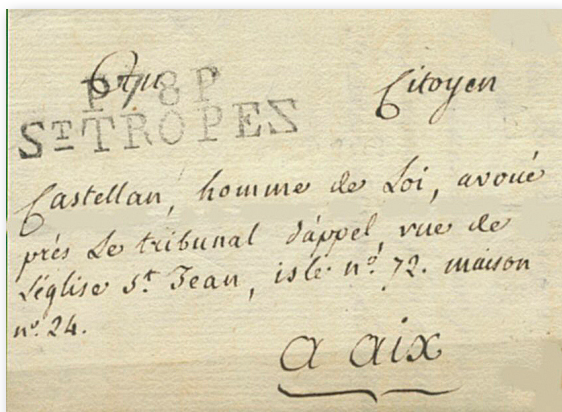
RECOMMANDÉ PAR  
**Historia**

Collectionneur  
& Chineur

## Héraclée et son homonyme

La France, divisée en provinces sous l'ancien régime, va subir après la révolution un profond changement. Le 15 janvier 1790, à Paris, l'Assemblée Constituante établit la carte des départements français et fixe leur nombre à 83. Il faudra attendre le 1<sup>er</sup> janvier 1792 pour que cette modification territoriale se manifeste sur les tampons postaux marquant la fin d'une époque : celle des marques postales de confection locale.

Pour la première fois apparaît sur les documents le numéro des départements. Alphabétiquement, la nomenclature attribue le numéro 78 au département du Var qui va utiliser comme tous les bureaux de direction une marque de port dû, une autre de port payé (fig.1) et une de déboursé.



▲ Fig. 1 : Lettre en port payé de Saint Tropez pour Aix en Provence. Taxe 6 sous au verso.

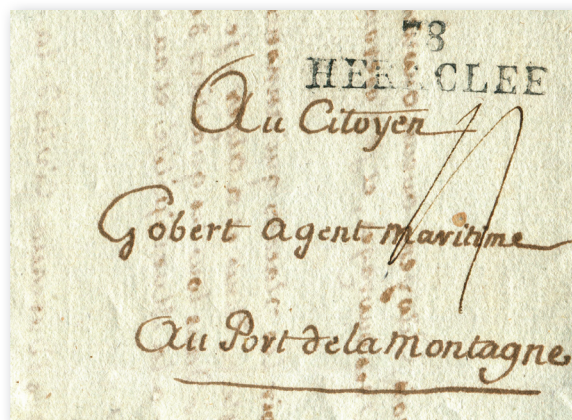
Après le 14 juillet 1789, un vent de proscription souffla sur la France. Il fallait changer l'ordre établi avant les événements et abolir tout ce qui pouvait rappeler la Royauté ou la monarchie. (Noms de roi, reine dauphin, prince, duc, etc).

Sous l'influence du peuple des mesures sont également prises pour l'abolition du culte catholique. (Sont supprimés les noms comportant le mot saint, évêque, église, etc).

D'autres villes bourgs ou villages furent également débaptisés parfois pour le comportement de ses habitants. C'est ainsi que le nom infâme de Toulon ne pouvant subsister, cette ville s'appellera désormais « Port de la Montagne ». Il en fut de même pour Lyon qui prit le nom de « Commune-Affranchie ». Plus surprenant, par arrêté du 17 nivôse an II (6 janvier 1794), il est ordonné que le nom de Marseille que porte encore cette commune criminelle soit changé, provisoirement elle reste « Sans Nom ».

D'autres termes jugés trop aristocratiques « Monsieur, Madame ou Mademoiselle » sont proscrits et remplacés par « Citoyen, A la Citoyenne ». Pour les destinations, le mot « Commune » sera très souvent employé.

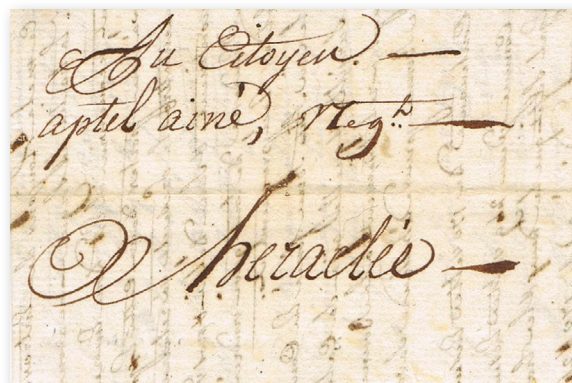
Concernant les changements de nom, la ville de Saint Tropez (78) prend le nom « HERACLEE ». (Héraclée, nom donné à certaines villes grecques en l'honneur du Dieu Héraclès) (fig.2).



▲ Fig. 2 : Lettre en Port Dû de Héraclée, adressée à l'Agent maritime au Port de la Montagne (Toulon) le 3 thermidor an 2 de la république. Taxée à 4 sous au tarif de janvier 1792 (Lettre circulant à l'intérieur du département) (Coll. Alain Trinquier)

Si de nouveaux noms eurent l'honneur d'un décret, l'immense majorité de ceux-ci ne furent homologués que par des autorités locales. Il s'en suivit des homonymies qui ne facilitèrent pas le travail de la poste comme le notifie une note émanant de la commission des dépêches insérée dans le bulletin de la Convention Nationale du 15 floréal an 2.

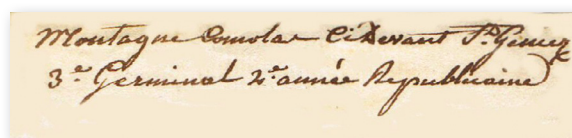
L'achat d'une lettre adressée au citoyen Aimé, négociant à « Héraclée » (fig.3) nous en donne une confirmation.



▲ Fig. 3 : Lettre acheminée datée du 3<sup>o</sup> germinal an 2<sup>e</sup> année Républicaine.

À la lecture du texte, on constate qu'elle a été écrite à « Saint Giniez » dans le Gard (29) dont le nom révolutionnaire était « Montagne Comolas ». (fig.4)

Nous voilà donc en présence d'une missive écrite d'une com-



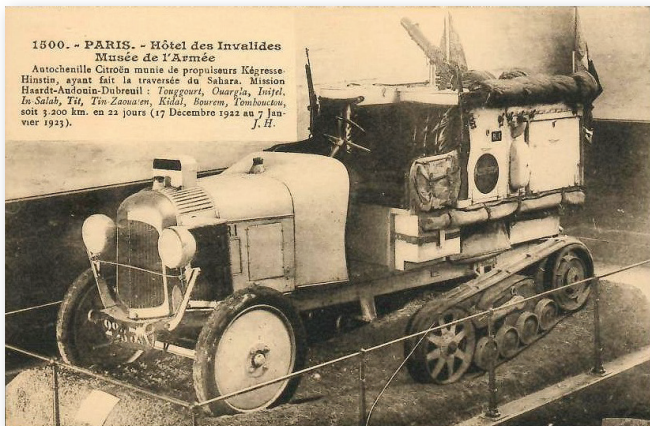
mune débaptisée vraisemblablement par décision locale, acheminée vers une ville portant un nom révolutionnaire.

Ces deux lettres, d'origine ou à destination de « Héraclée » sont le témoignage d'une époque particulièrement troublée de l'histoire de France

Dossier réalisé par **Georges GUIGUES**  
Juré FIP - Histoire Postale  
Membre de l'Académie de Philatélie ■

# Les quatre croisières Citroën

En 1919, André Citroën crée une firme automobile des plus performantes au monde, tout en poursuivant l'étude de prototypes militaires. Il fait la connaissance de l'ingénieur français Adolphe Kégresse qui, de 1906 à 1917, travaille à Saint-Petersbourg au garage impérial du tsar Nicolas II et qui invente un procédé permettant aux voitures de rouler dans la neige avec des palets métalliques à la place des roues. André Citroën rachète le brevet aux Russes et l'adapte sur ses véhicules avec l'aide de Jacques Hinstin, fabricant d'automobiles. Un effort particulier est alors déployé pour mettre au point l'auto-chenille et se lancer dans d'audacieuses croisières.



En collaboration avec Georges-Marie Haardt, directeur général des usines Citroën, l'explorateur Louis Audouin-Dubreuil réunit les moyens et organise en 1922, **la Croisière des sables**. Cinq autochenilles tout terrain sont construites et identifiées sous des noms poétiques :



Le 17 décembre 1922, toutes les voitures chargées de vivres, outillages, pièces de rechange et armement, se lancent sur les pistes chamelières depuis l'Algérie. L'aventure, qui aurait duré 6 mois à dos de dromadaire, est réalisée en 21 jours. Le 7 janvier 1923, la caravane atteint les rives du Niger à Tombouctou. Le 6 mars 1923, les cinq véhicules sont de retour à Touggourt. Ce raid (3200 km X 2) Touggourt-Tombouctou-Touggourt ouvre une liaison automobile entre le Maghreb et le coeur de l'Afrique.

Cette expédition obtient un écho médiatique important, une très forte réputation pour la marque et un vif succès pour ses ventes qui amortissent rapidement les frais engagés.

En 1924, guidé par la promotion dont bénéficie sa marque, André Citroën met sur pied une nouvelle expédition pour traverser entièrement le continent africain : **La Croisière noire**.

La mission d'ordre scientifique associe l'ethnologie, la géologie, la météorologie, la zoologie, l'anthropologie, la géographie et la cartographie. L'expédition comportant 17 membres, dirigée par G-M Haardt et Louis Audouin-Dubreuil, sera filmée et photographiée.



Les plus hautes autorités de l'Etat voient dans ce projet le moyen d'établir une liaison avec Djibouti et Madagascar. La Société de géographie, le Muséum national d'histoire naturelle et le sous-secrétariat d'Etat à l'aéronautique apportent leur soutien à cette aventure scientifique. Huit autochenilles, dont le système de refroidissement du moteur a été modifié pour résister au climat tropical et équipées du dispositif de propulsion Kégresse-Hinstin avec bandes de roulement en caoutchouc, partent le 28 octobre 1924 de Colomb-Béchar. Elles traversent l'Algérie, le Niger, le Tchad, et le Congo Belge en parcourant le désert, la savane et des marécages non cartographiés.

A Stanleyville (Kisangani), le convoi se divise en 4 groupes de deux voitures pour rejoindre l'Océan Indien et Madagascar. L'équipage Audouin-Dubreuil se dirige vers Mombasa, le Cdt Bettembourg vers Dar es Salaam, Charles Brull vers le Cap et Haardt vers le Mozambique. Le 26 juin 1925, l'expédition s'achève après un parcours de 28 000 kilomètres.

À leur retour à l'automne 1925, les participants sont reçus triomphalement à Paris. Les retombées positives des deux premières croisières encouragent Georges-Marie Haardt et Louis Audouin-Dubreuil à préparer une troisième expédition sur la route de la soie : **La Croisière Jaune**. Le projet est soutenu par les gouvernements français et britannique et la National Geographic Society.

La Compagnie des actualités cinématographiques Pathé Nathan est chargée du tournage d'un film. Il s'agit de concevoir une mission encore plus audacieuse de 13 000 kilomètres de Beyrouth à Pékin en passant par le Turkestan (Kazakhstan), le Xinjiang (Chine) et le désert de Gobi. L'itinéraire retour passe par Hanoï, Saïgon, Bangkok, Calcutta, Delhi, Quetta (Pakistan), Ispahan (Iran), Bagdad et Damas. Deux groupes sont constitués. Sept nouvelles autochenilles Citroën-Kégresse plus légères tractant chacune une remorque sont construites pour le groupe « Pamir ». Le groupe « Chine » utilise 7 autochenilles, ancien modèle, plus lourdes. Le premier groupe dirigé par Haardt et Audouin, prend le départ à Beyrouth et voyage d'Ouest en Est.

Le groupe « Chine », dirigé par Victor Point, part de Tientsin et voyage d'Est en Ouest. Le groupe « Pamir », de 24 passagers, quitte Beyrouth le 14 avril 1931 et atteint Kaboul le 14 juin. Le groupe traverse ensuite le Pendjab et doit réduire sa progression du pied de l'Himalaya au Cachemire. Le 12 juillet seulement, le groupe « Pamir » entame l'ascension du col de Burzil enneigé même en été. Le col traversé, le convoi se heurte à un glissement de terrain qui a détruit la route et un autre passage instable doit être emprunté dans la montagne.



Le 25 juillet, Haardt décide de démonter les autochenilles pour être transportées à dos de mules. Le 2 août les véhicules reconstruits roulent vers la ville de Gilgit. Le groupe « Chine », de 19 passagers, prend son départ le 6 avril 1931. Les deux groupes ont prévu de se rejoindre pour ensuite se diriger ensemble vers Pékin. Le 27 mai, le groupe « Chine » est stoppé net dans le désert de Gobi par une violente tempête de sable. Le 28 juin, à l'oasis de Hami suite à de violents combats et où les maisons sont encore en feu, le groupe est fait prisonnier. Le 4 août un message peut enfin être transmis au groupe « Pamir » pour les informer de la situation. Haardt et Audouin, abandonnent leurs deux dernières autochenilles et poursuivent le voyage à cheval pour leur porter secours.

Le 8 octobre, le groupe « Pamir » et les 4 autochenilles se rencontrent à quelques kilomètres de Aksou (Chine). Bien que réunie, la totalité de l'expédition n'est libérée que fin novembre suite à de nombreuses tractations. Le froid du plateau de Mongolie immobilise encore l'expédition qui arrive le 12 février 1932 à Pékin. Le 3 mars, G-M Haardt se plaint de problèmes de santé et meurt le 16 mars d'une double pneumonie à l'hôpital de Shanghai. La Croisière jaune, malgré les nombreux bouleversements et le décès de Haardt, se termine dans le triomphe et la tragédie. Comme pour les deux précédentes expéditions en Afrique, des équipes cinéma ont accompagné les explorateurs. Le film sorti en mars 1934 remporte un vif succès et inspire en 1974 le réalisateur d'un feuilleton télévisé « La cloche Tibétaine » avec Coluche dont une autochenille, élément cinématographique, est exposée au Musée de Monaco, et fait l'objet en 2001



d'une émission de timbre. Au retour de la première exploration lancée par André Citroën, Charles Bedaux, homme d'affaires franco-américain, avait rencontré Georges-Marie Haardt et dès 1926 un raid en Arctique ou Antarc-

tique, dans la lignée de l'expédition Citroën, avait été envisagé. C'est l'hémisphère nord qui l'emporta après étude et qui reçut le nom de **Croisière blanche**. Toutefois, vu l'exorbitant montant du prix demandé pour le fret d'un brise-glace, le projet d'atteindre l'arctique fut abandonné au profit d'une expédition « Sub Arctic ». C'est la région de la Colombie-Britannique qui fut choisie pour une traversée sur autochenilles des contrées non cartographiées, rocheuses et sauvages.

À l'annonce de l'agrément du projet par les autorités administratives territoriales, Charles Bedaux se transporte quai de Javel à Paris. Le 26 septembre 1933, il commande cinq autochenilles d'un modèle identique à celui utilisé par le groupe « Pamir » et qui avait obtenu un important succès médiatique en roulant sur le toit du monde pour franchir l'Himalaya. Dans la version neige, les deux roues avant du véhicule peuvent être équipées de skis et les chenilles plus larges peuvent recevoir des crampons. Le moteur de 9 cv est équipé d'une boîte à vitesse doublée à trois rapports et peut rouler jusqu'à 30 km/h. La charge utile est de 900 kg par voiture. Les tentes en toile ignifugée ainsi que les accessoires de camping sont fournis par l'Angleterre.

Le 19 avril 1934, toute la presse est invitée au Bois de Boulogne à Paris pour la présentation du matériel avant qu'il soit expédié au Canada. Le 6 juillet 1934 l'expédition, comprenant 17 personnes dont Bedaux et sa femme, se lance depuis Edmonton capitale de la province d'Alberta à l'assaut des montagnes de l'ouest canadien. L'itinéraire prévu, dans ces régions inexplorées,

passé entre autres par Fort Saint-John. L'objectif fixé est de parcourir 1 700 kilomètres dont 1 000 km de montagnes pour rejoindre Telegraph Creek. Le retour se fera par bateau jusqu'à Vancouver puis en train pour revenir à Edmonton. Une soixantaine de chevaux pour le transport des bagages, des douzaines de cow-boys ainsi qu'une importante équipe de tournage participent au voyage. Le film sera différent de ceux de la Croisière noire et de la Croisière jaune car l'être humain n'habite pas le pays traversé. Une reconnaissance aérienne des sentiers, laissés par les chercheurs d'or ou les indiens, est nécessaire avant d'envoyer des bûcherons pour ouvrir un passage dans la végétation forestière. Dès la première journée, un violent orage éclate et des précipitations extrêmes s'abattent sur la campagne transformant en rivière les chemins de terre. La piste est très lourde et les voitures sont ralenties. Une pesée improvisée révèle que le chargement des véhicules est de trois fois la norme.



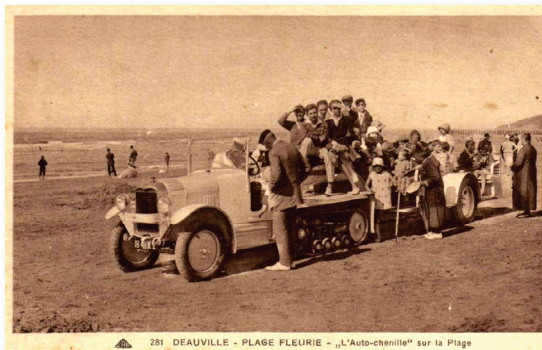
^ Cachet postal illustré canadien sur enveloppe premier vol officiel d'Edmonton à Regina frappée d'un timbre à date du 12 mars 1930

Très vite les chenilles donnent des signes inquiétants d'usure. Au bout de 960 km, la route est toujours aussi impraticable. La voiture n° 1 tombe en panne, une chenille en caoutchouc s'est rompue et il faut démonter le propulseur bloqué. Après 17 jours de lutte dans la boue, Charles comprit que le bandage en caoutchouc était un point faible et que sa durée de vie pouvait être très courte. La possibilité d'atteindre Telegraph Creek avec les voitures était incertaine. Le 22 juillet, le convoi repart de Fort Saint-John et se trouve confronté à de nouveaux obstacles. Les ponts emportés par les crues doivent être reconstruits. Le passage des prairies marécageuses ne peut se faire qu'à l'aide de treuils et de câbles.



Les arbres abattus laissent dépasser des souches qui doivent être recoupées pour éviter qu'elles bloquent les véhicules. Le 1<sup>er</sup> août, la piste commence par l'ascension du mont Cameron avec une pente à 34 degrés. Il faut ressortir les tirefonds et les treuils. Montées, descentes et passes à flanc de coteau se succèdent. Le samedi 11 août, deux voitures glissent et sont entièrement détruites en tombant dans un torrent. Le surlendemain un câble, sensé guider et retenir le radeau confectionné pour la traversée de la rivière, se brise et un troisième véhicule est emporté dans les flots. Aucune voiture ne pouvant atteindre l'autre rive, l'expédition se poursuit à cheval. Le 25 août, la piste monte jusqu'à plus de 2000 mètres et des petits glaciers sont visibles. A partir du 15 septembre, et après la traversée des rocheuses, il neige pratiquement tous les jours.

La température reste à zéro degré et les vêtements ne sèchent plus. La vallée semble endormie sous un manteau blanc qui masque ruisseaux et marais où s'enlissent les chevaux. La glace n'est pas assez épaisse pour supporter leur poids. Les chevaux sont de plus en plus malades et manquent de nourriture. L'espoir d'atteindre Telegraph Creek est abandonné au profit d'un itinéraire moins risqué. Une cinquantaine de chevaux sont morts durant l'expédition et les trente restants sont abandonnés. Le 13 octobre, de grandes barques à moteur sont louées pour rejoindre la ville de Taylor par la rivière Finlay River. Le 23 octobre, tous les participants prennent le train pour le retour à Edmonton. Accueilli par les journalistes, Charles ne tarit pas d'éloges sur sa Croisière, confrontée aux pires éléments. Aujourd'hui, la route Alaska Highway passe toujours par Fort Saint-John mais n'emprunte pas un seul kilomètre de la Bedaux Sub-Arctic Expedition.



281 DEAUVILLE - PLAGE FLEURIE - „L'Auto-chenille" sur la Plage



12018 CHAMONIX - AUTO-CHENILLE TAILING ET SKIS-KUCERING

Les croisières Citroën ont permis de tester cette nouvelle famille de matériels jusqu'aux limites de l'impossible. L'autochenille plus légère, en comparaison avec un engin entièrement chenillé, possède une direction plus souple et permet une vitesse plus élevée. En 1932, l'US Army achète la licence Kégresse et conçoit le Half-Track. Plus de 41 000 véhicules de ce type, en plusieurs variantes, ont été construits et utilisés durant la Seconde Guerre mondiale. Cette machine a été employée dans toutes les versions au sein de l'Armée française en Indochine et pendant la guerre d'Algérie. La performance technique de ces véhicules étant reconnue au niveau mondial, ils connaissent encore dans le sable ou sur la neige un certain succès.



Dossier réalisé par **Manuel Riera**  
A.F.T.P. ■

## Hommages



< **Jean Rouard** nous a quitté le 4 août dernier. Le G.P.M.P. perd avec un grand serviteur, un de ses piliers historiques, un animateur incontournable. Administrateur du Groupement depuis 2002, il en était devenu le vice-président délégué en 2013. Président de l'A.P. des Coteaux du Girou. Il avait avec brio participé à de nombreuses expositions nationales, la dernière à Paris Philex 2018 en maximaphilie.



< **Jean-Claude Lacroix** nous a quitté fin août 2018. Il fut le président du Cercle philatélique de COGNAC de 1977 à 2008. Vice-président du GPCO de 1982 à 2017. Défenseur de la philatélie associative dans le cadre de la Fédération et du Groupement Jean-Claude reçoit la médaille Renollaud en 1994 et la plaquette BISCARA en 1997 lors du Congrès de la FFAP à Versailles et le Mérite philatélique régional du G.P.C.O. lors du Congrès de 2001.

## Divers



< Le dimanche 23 septembre nous avons eu le plaisir et la joie de remettre la tablette de la Fête du Timbre à madame Rosy Barande



< Nous avons eu le plaisir de remettre à une éco-lière marseillaise une des tablettes gagnées lors du tirage au sort national de la fête du timbre.

< Fête du Timbre organisée à Gaillac : José Pamplona remet la tablette à l'heureuse gagnante sous l'œil du président Henri Taparel.

## Évènement

**L'ACADÉMIE DE PHILATÉLIE fera, Espace Champerret, LE SAMEDI 10 NOVEMBRE À 14H00 une séance publique au Salon de la CNEP à Paris. L'entrée est libre et gratuite**

Chaque membre de l'Académie montrera et commentera une ou deux pièces remarquables de sa collection. Les sujets abordés vivants et très variés intéresseront tous les philatélistes.



## « Programme for RPSL Young Programme » (du 12 au 15 septembre)



La *Royal Philatelic Society London* a organisé cette année, dans la continuité du Club de Monte Carlo (*Mona-coPhil 2017*), et à l'initiative de son Président, M. Patrick MASELIS, un programme en faveur des jeunes.

Ce programme, destiné aux 18-35 ans, devait faire découvrir le patrimoine philatélique londonien aux invités, et renforcer les liens entre les jeunes philatélistes (et marcopiles !). Pari réussi !

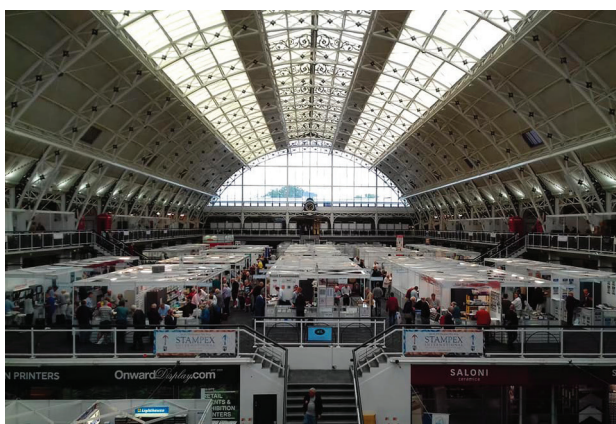
Au final ce sont quinze jeunes de sept nationalités différentes qui ont été sélectionnés, dont trois Français, sur proposition de la Fédération Française des Associations Philatéliques : M. Clément DUVALTIER, M. Achille HAMELIN et M. Clément CHEVALLIER.

Les activités ont été organisées par M. John DAVIES, FRPSL et Membre du Conseil de la RPSL.

Achille, Clément D. et moi-même sommes arrivés à Londres le mardi 11 septembre en fin d'après-midi. Après avoir déposé rapidement nos valises, nous sommes repartis pour la visite à trois de la célèbre *British Library*. Celle-ci abrite des collections philatéliques (traditionnelles) accessibles librement au public. J'ai trouvé la collection sur les *corrientes* (Argentine) particulièrement intéressante.

Mais le programme débute vraiment le lendemain...

La journée du mercredi 12 septembre débute par une visite guidée de l'exposition *Autumn Stampex* avec M. Mike SMITH et M. Vincent SCHOUBERECHE, au *Business Design Centre*. L'ambiance est excellente et des présentations de haut niveau sont exposées.



### Mes coups de cœur :

M. Phillip STAGER : « *The Coconut Palm - Palm of Life & Palm of Commerce* » (Thématique)

M. Atif SARIAN : « *Egypt 1879 to December 1913. Fourth Issue. De La Rue* » (Traditionnelle)

M. Sandeep JAISWAL : « *British India - Queen Victoria Postal Stationery* » (Entiers postaux)

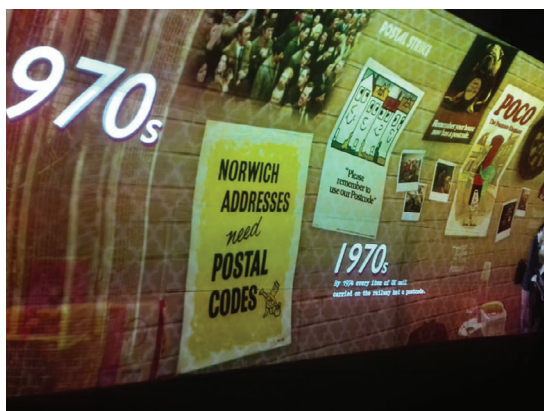
La journée se poursuit avec la rencontre de M. Patrick MASELIS, Président de la *Royal Philatelic Society*, dans la salle où aura lieu un peu plus tard le « Dîner du Président », au *Banqueting House*. Ce site emblématique de l'histoire britannique est également connu pour son plafond peint par Rubens.

Le jeudi matin nous étions invités à nous rendre au *Postal Museum* avec le conservateur en chef, M. Douglas MUIR, où toutes les portes se sont ouvertes... : la feuille du *One Penny Black*, le poinçon du *One Penny Black*, maquettes, épreuves, tableaux... des découvertes inoubliables et hautes en couleurs dans un musée résolument tourné vers la jeunesse (animations jeunesse, présentation moderne des objets).





La suite de la journée se poursuit à seulement quelques pas du musée, au *Mail Rail* (auparavant *Post Office Railway*). Il s'agit d'un petit train souterrain sans conducteur utilisé dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle pour acheminer le courrier entre les différents bureaux londoniens. Les trains ont été modifiés pour promener les visiteurs. Tout le long du trajet (environ vingt minutes) des films sont projetés sur les murs du tunnel concernant l'histoire et le transport du courrier.



Quelques instants plus tard nous étions attendus au 41 *Devonshire Place* : le siège (bientôt l'ancien) de la très célèbre *Royal Philatelic Society London*, la plus ancienne association philatélique au monde (créée en 1869). En plus d'avoir une bibliothèque très complète, l'association est dotée d'un comité d'experts. Celui-ci nous a reçus pour nous dévoiler quelques secrets pour reconnaître les faux grâce à l'utilisation du matériel adéquat.

Puis... nous avons pu voir l'exceptionnelle collection « *King George V* » de S.M. la Reine d'Angleterre (*Members only*). Cela nous a aussi permis de lier connaissance, d'échanger et de rester en contact avec les autres membres.

La journée du vendredi 14 septembre prévoyait elle aussi d'intéressantes surprises. Tout d'abord la visite du *Museum Philatelic History* avec MME. Juliet TURK, la conservatrice du musée. Nous avons pu voir la presse à bras utilisée par Jean de Sperati, un très ancien distributeur de timbres, les médailles des premières expositions philatéliques, et des vitrines thématiques. L'accent est mis sur la féminisation du monde philatélique.

Ensuite, nous étions invités à la *British Library* par M. Paul SKINNER, conservateur principal pour les collections philatéliques. Encore une fois nous avons été éblouis par les objets qui nous été montrés : un recueil de pigeongrammes sur colloidion (guerre franco-prussienne de 1870-1871), un album de timbres d'Inde, des collections de poinçons, une pierre lithographique et un rouleau (immense) utilisé pour appliquer les filigranes. La visite s'est achevée sur des conseils de conservation et sur le risque de l'utilisation de certaines pochettes plastique pour ranger les documents.

Achille étant rentré en France le vendredi soir, Clément et moi sommes allés le samedi matin à *Stampex* pour faire le tour des marchands et regarder les collections primées.

Maintenant, différents projets sont en cours avec l'ensemble de l'équipe, avec déjà des échanges sur nos collections (partage de photos et d'informations).

*J'en profite ici pour remercier MME. Juliet TURK, M. Patrick MASELIS, M. John DAVIES, M. Douglas MUIR, M. Vincent SCHOUBRECHTS, M. Paul SKINNER, M. Mike SMITH, pour le temps qu'ils nous ont accordé, et pour leur invitation.*

**POUR EN SAVOIR PLUS :**

- <http://www.rpsl.org.uk/home.asp>
- <https://www.postalmuseum.org/>
- <https://www.bl.uk/>
- <http://www.philafrika.be/>
- <https://www.facebook.com/TimbresFFAP/>
- <http://www.mirasoeteman.be/>
- <http://www.phila-art.com/>

Sources photo. : MME. Mira SOETEMAN, M. Clément CHEVALLIER

Dossier réalisé par **Clément Chevallier**  
*Royal Philatelic Society London*  
 Société Philatélique de l'Est ■





**QUENTIN BASGROT DU MASSIF CENTRAL ET PIERRE BARBE-ALMORI D'ÎLE DE FRANCE EXPOSAIENT LEURS COLLECTIONS, IL Y A QUELQUES JOURS À PÉRIGUEUX, À L'OCCASION DE «TIMBRES PASSION» !**

**QUENTIN BASGROT**  
Massif Central



**Votre parcours philatélique ?**

J'ai commencé la philatélie vers l'âge de 8 ans. J'ai d'abord participé à de nombreuses fêtes du timbre et expositions régionales mais c'est avec «*Le légendaire Dragon*» que j'ai commencé à aller plus loin. Des exposition nationales Timbre Passion Toul et Phila-France 2017 et même des expositions internationales : Bandung et Brasilia.

**Pourquoi exposer ce thème ?**

En tant que pratiquant d'arts martiaux, le dragon est une créature qui me fascine et m'inspire. Exposer ce thème est pour moi l'occasion de partager avec tous sa mystérieuse histoire.

**Et votre coup de cœur ?**

Cette carte postale publicitaire pour le festival célébrant la journée nationale mexicaine organisé par «Mayahk», éditée par Gocarhk est très intéressante car elle montre la forte présence du dragon dans toutes les cultures. De l'Amérique Centrale à l'Asie en passant par l'Europe et l'Afrique, il est universel.

**Un conseil pour les futurs exposants ?**

Si je dois donner un conseil, pour moi le plus important c'est de laisser libre cours à son imagination. Il faut que votre collection vous ressemble !





## FRANCE

**Le 28 septembre 2018**  
**LOUISE DE BETTIGNIES**  
**1880 - 1918**

d'AP. Photos  
fonds Mairie de  
Saint-Amand-  
les-Eaux



**Création :** Eloïse ODDOS  
**Impression :** Héliogravure  
**Timbre :** 30 x 40,85 mm  
**Tirage :** 500 000 ex.  
**Valeur faciale :** 0,80 €

**Infos pratiques**  
Le timbre sera vendu en avant-première **Les 28 et 29 septembre 2018**  
**À SAINT-AMAND-LES-EAUX (59)**, au jardin de l'Abbaye, salle J. Ferrat, de 9 h à 18 h, 59230.  
**À PARIS (75)**, au Carré d'Encre, de 10 h à 17 h (Eloïse Oddos animera une séance de dédicaces de 10h30 à 12h30 le samedi 29 septembre), 13 bis r. des Mathurins, 75009.  
À partir du **1<sup>er</sup> octobre 2018**, il sera vendu dans certains bureaux de poste, au **Musée de La Poste**, 21 avenue du Maine 75015 Paris, sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**Le 5 octobre 2018**  
**FLOCONS DE NEIGE EN**  
**MICROSCOPIE OPTIQUE**



**Création :** Christelle GUÉNOT  
**Impression :** Héliogravure  
**Timbre :** 26 x 24 mm  
**Carnet :** 171 x 54 mm  
**Tirage :** 3 000 000 ex.  
**Valeur faciale :** 0,80 €

**Infos pratiques**  
Le timbre sera vendu en avant-première **vendredi 5 et samedi 6 octobre 2018**  
**À PARIS (75)**, au Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis r. des Mathurins, 75009  
À partir du **8 octobre 2018**, il sera vendu dans certains bureaux de poste sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**Le 5 octobre 2018**  
**FRANÇOISE DOLTO**  
**1908 - 1988**



**Création :** Sarah BOUGAULT  
**Impression :** Héliogravure  
**Timbre :** 30 x 40,85 mm  
**Tirage :** 500 010 ex.  
**Valeur faciale :** 0,95 €

**Infos pratiques**  
Le timbre sera vendu en avant-première **vendredi 5 et samedi 6 octobre 2018**  
**À BOURG-LA-REINE (92)**, médiathèque François Villon, de 14 h à 18 h (sous réserve), 2-4 rue le Bouvier, 92340  
**À PARIS (75)**, au Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis r. des Mathurins, 75009  
À partir du **8 octobre 2018**, il sera vendu dans certains bureaux de poste sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**Le 12 octobre 2018**  
**CÉLESTIN ET ÉLISE FREINET**  
**Une pédagogie populaire**



D'après photographie Association « Amis de Freinet », ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne - Pédagogie Freinet).

**Création :** Frédérique VERNILLET  
**Impression :** Héliogravure  
**Timbre :** 40,85 x 30 mm  
**Tirage :** 500 010 ex.  
**Valeur faciale :** 0,95 €

**Infos pratiques**  
Le timbre sera vendu en avant-première **le vendredi 12 et samedi 13 octobre 2018**  
**À VENCE (06)**, Villa Alexandrine, 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, 36 rue du 8 mai 1945, 06140.  
**À PARIS (75)**, au Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis r. des Mathurins, 75009  
À partir du **15 octobre 2018**, il sera vendu dans certains bureaux de poste sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**Le 13 octobre 2018**  
**CONSEIL DE L'EUROPE**  
**Convention-cadre pour la**  
**protection des minorités**  
**nationales 20 ans**



**Création :** Anne HABEMACHER  
**Mise en page :** Stéphanie GHINÉA  
**Impression :** Offset  
**Timbre :** 40 x 26 mm  
**Tirage :** 400 000 ex.  
**Valeur faciale :** 1,20 €

**Infos pratiques**  
Le timbre sera vendu en avant-première **vendredi 12 octobre 2018**  
**À STRASBOURG (67)**, Conseil de l'Europe, de 10 h à 16 h, Avenue de l'Europe, 67000.  
Le timbre sera vendu en avant-première **le vendredi 12 et samedi 13 octobre 2018**  
**À PARIS (75)**, au Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis r. des Mathurins, 75009  
À partir du **15 octobre 2018**, il sera vendu dans certains bureaux de poste sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**Le 19 octobre 2018**  
**SOPHIE CALLE**



© Sophie Calle, Metteur en page Editions

**Création :** Sophie CALLE  
**Impression :** Héliogravure  
**Timbre :** 52 x 40,85 mm  
**Tirage :** 500 010 ex.  
**Valeur faciale :** 1,90 €

**Infos pratiques**  
Le timbre sera vendu en avant-première **les vendredi 19 et samedi 20 octobre 2018**  
**À PARIS (75)**, au Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis r. des Mathurins, 75009 (Eloïse Oddos animera une séance de dédicaces de 10h30 à 12h30 le samedi 29 septembre).  
À partir du **22 octobre 2018**, il sera vendu dans certains bureaux de poste sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**Du 26 au 28 octobre 2018**  
**PÉRIGUEUX DORDOGNE**  
**TIMBRES PASSION 2018**  
**Le timbre**



## NOUVEAUTÉS

**Création et gravure :** Elsa CATELIN  
**Impression :** Taille-douce  
**Timbre :** 40 x 30 mm  
**Vignette :** 26 x 30 mm  
**Tirage :** 500 004 ex.  
**Valeur faciale :** 0,80 €

**La vignette LISA**



Photos et création de Pierre Bara

**Création et gravure :** Elsa CATELIN  
**Vignette :** 80 x 30 mm  
**Tirage :** 30 000 ex.  
**Valeur faciale :** 0,80 €

**Le Bloc Croix-Rouge**



**Création timbre Marianne :** Yseult YZ DIGAN  
**Graveur :** Elsa CATELIN  
**Conception graphique :** PATTE & BESSET  
**Impression :** héliogravure  
**Bloc :** 130 x 85 mm  
**Timbre :** 40 x 26 mm  
**Vignette :** 26 x 30 mm  
**Tirage :** 280 000 ex.  
**Valeur faciale :** 4,85 € (avec une surtaxe de 2 €)

**Infos pratiques**  
Le timbre, la vignette Lisa et le bloc Croix-Rouge française seront vendus en avant-première pendant les 3 jours du salon « Timbres Passion Périgueux 2018 » **du vendredi 26 octobre au dimanche 28 octobre 2018**  
**À PÉRIGUEUX**, Salle de la Filature, de 9 h à 18 h, Chemin des Feutres du Toulon, 24000.  
**Les vendredi 26 et 27 octobre 2018**  
**À PARIS (75)**, au Carré d'Encre, de 10 h à 18 h, 13 bis r. des Mathurins, 75009 (Eloïse Oddos animera une séance de dédicaces de 10h30 à 12h30 le samedi 29 septembre).  
À partir du **29 octobre 2018**, il sera vendu dans certains bureaux de poste sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au Carré d'Encre, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**Le 31 octobre 2018**  
**CENTENAIRE DES CHEQUES**  
**POSTAUX 1918 - 2018**



## NOUVEAUTÉS

**Création :** YOUZ  
**Impression :** héliogravure  
**Timbre :** 40,85 X 40,85 mm  
**Tirage :** 900 000 ex.  
**Valeur faciale :** 0,80 €

### Infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première **vendredi 31 octobre 2018**

Le timbre sera vendu en avant-première le **vendredi 12 et samedi 13 octobre 2018**

**À PARIS (75), au Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis r. des Mathurins, 75009**

A partir du **2 novembre 2018**, il sera vendu dans certains **bureaux de poste** sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au **Carré d'Encre**, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**Du 8 au 11 novembre 2018**  
**72<sup>e</sup> SALON PHILATÉLIQUE D'AUTOMNE - PARIS**  
**Pays invité d'honneur : La Croatie**

### Les émissions Premier Jour

**Emission commune France - Croatie : Vase Emile Gallé - Vase Antonija Krasnik**



Mise en page Sandrine Chimbaud d'ap. Photo © RMN-Grand Palais (musée d'Orsay) / René-Gabriel Ojéda. Mise en page Sandrine Chimbaud d'ap. photo Srećko Budek, © Musée d'arts appliqués de Zagreb (MUO 807).

**Mise en page :** Sandrine Chimbaud  
**Impression :** Héliogravure  
**Timbre :** 40,85 x 40,85 mm  
**Tirage :** 400 020 ex. pour chaque timbres  
**Valeur faciale :** 0,95 € et 1,20 €

**Carnet «Envoyez plus que des vœux»**

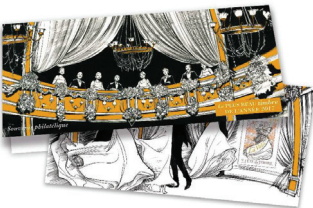


© LA POSTE

**Mise en page :** Grenade & Sparks  
**Impression :** Héliogravure  
**Carnets :** 264 x 68 mm

**Timbre :** 30 x 40 mm  
**Tirage :** 4 500 000 ex.  
**Valeur faciale :** 0,95 € et 1,20 €

**Souvenir « le plus beau timbre de l'année 2017 : La Valse »**



d'AP. Photo Jean-Daniel Sudres.

**Création :** Stéphane Levallois  
**Graveur :** Elsa Catelin  
**Mise en page :** Valerie BESSET  
**Impression :** mixte offset et taille-douce  
**Format :** 200 x 95 mm  
**Tirage :** 30 000 ex.

**Carnet adhésif « MARIANNE L'ENGAGÉE »**



**Création :** Sarah Lazarevic et Yseult YZ Digan  
**Graveur :** Elsa Catelin  
**Impression :** Héliogravure  
**Format :** 256 x 54 mm  
**Tirage :** 60 000 ex.  
**Carnet gommé « MARIANNE L'ENGAGÉE »**

**Création :** Sarah Lazarevic et



Yseult YZ Digan  
**Graveur :** Elsa Catelin  
**Impression :** Taille-Douce  
**Carnet :** 184 x 57,2 mm  
**Tirage :** 70 000 ex.

**Feuillets les 9 valeurs de « Marianne l'Engagée »**



Une émission exceptionnelle, découvrez les 9 valeurs de « Marianne l'Engagée » (1c, 5c, 10c, 1€, écopli, Lettre Verte, Lettre prioritaire, Europe, Monde et un feuillet imprimé avec une encre noire pailletée. Les 10 feuillets sont non dentelés, numérotés et présentés dans une enveloppe.

**Tirage :** 8 000 ex.

**Le coin du collectionneur, bloc « LES CHAPEAUX »**



Illustration et chapeaux d'ap. Photos (Cloche griffe M. Basset, Albi et Francys - Capeline griffe Fanny et Jane) J.-P. Paireault, (Mambo jaune griffe Flechet) A. Basset, (Haut de forme griffe Paret - Chapeau melon griffe E. Provot - Toque griffe Paulette) D. Ulmer / ©Musée du Chapeau

**Création et gravure :** Sarah LAZAREVIC  
**Impression :** mixte offset taille-douce  
**Bloc :** 143 x 105 mm  
**Tirage :** 350 000 ex.

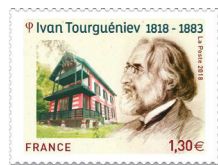
**SOUVENIR « LES CHAPEAUX »**



**Tirage :** 32 000 ex.

**Ivan TOURGUÉNIEV 1818 - 1883**

photos Association des Amis d'Ivan



Tourguéniev, Pauline Viardot et Maria Malibran.

**Création :** Stéphanie GHINÉA  
**Impression :** Héliogravure  
**Timbre :** 40,85 x 30 mm  
**Tirage :** 500 010 ex.  
**Valeur faciale :** 1,30 €

**Collection Poste Aérienne « Michel COIFFARD 1892-1918 - Maurice BOYAU 1888-1918 »**



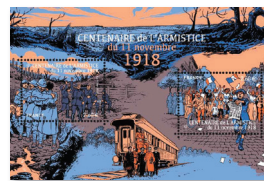
**Création :** MAËL

**Mise en page :** Stéphanie GHINÉA

**Graveur :** André LAVERGNE  
**Impression :** Mixte offset et taille-douce

**Timbre :** 52 x 31 mm  
**Tirage timbre :** 500 000 ex.  
**Valeur faciale :** 3,80 €  
**Tirage mini-feuille :** 35 000 ex.

**Bloc « CENTENAIRE de L'ARMISTICE du 11 novembre 1918 »**



**Création :** Damien CUVILLIER  
**Mise en page :** Bruno GHIRINGHELLI

**Impression :** Héliogravure  
**Format :** 130 x 85 mm  
**Tirage :** 370 000 exemplaires  
**Valeur faciale :** 5,20 €  
 d'AP. Photo Bridgeman images.

**Souvenir « CENTENAIRE de L'ARMISTICE George Clémenceau du 11 novembre 1918 »**



**Impression :** Héliogravure  
**Format :** 130 x 85 mm

**Les vignettes LISA « 72<sup>e</sup> salon philatélique d'automne - Paris 2018 »**



**Andorre « CITROËN CX »**



**Création :** Francesc Ribó  
**Mise en page :** Stéphanie GHINÉA  
**Impression :** Héliogravure  
**Format :** 40 x 40 mm  
**Tirage :** 60 000 ex.  
**Valeur faciale :** 1,90 €

**Bloc CNEP**



^ D'ap. une illustration originale de Christian Broutin.

**Rendez-vous sur**  
**WWW.FFAP.NET**

**Le 10 décembre 2018**  
**DÉCLARATION**  
**UNIVERSELLE DES DROITS**  
**DE L'HOMME 1948-2018**



**Création :** Michel GRANGER  
**Impression :** Héliogravure

**Timbre :** 40,85 x 30 mm  
**Tirage :** 700 000 exemplaires  
**Valeur faciale :** 0,88 €

**Infos pratiques**  
 Le timbre sera vendu en avant-première le **lundi 10 décembre 2018**  
**À PARIS (75), au Carré d'Encre, de 10 h à 17 h, 13 bis r. des Mathurins, 75009**

A partir du **11 décembre 2018**, il sera vendu dans certains **bureaux de poste** sur le site Internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique), au **Carré d'Encre**, par abonnement ou par correspondance à **Phil@poste** Service Clients Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PERIGUEUX CEDEX 09.

**PETITES ANNONCES**

**LES PLUS GRATUITS DE LA FFAP POUR SES ADHÉRENTS ET SES ABONNÉS**

**Deux services gratuits sont à ce jour à la disposition des associations fédérées et des abonnés à La Philatélie Française :**

**l'annonce de vos manifestations et des petites annonces.** Afin d'améliorer encore ces possibilités deux formulaires spécifiques seront très prochainement mis à votre disposition sur le site de la FFAP : <http://www.ffap.net/index.php>

**L'ANNONCE DE VOS MANIFESTATIONS :**

• Elle est **offerte** à toutes les associations ayant des **abonnés payants** à la revue. Elle ne doit pas dépasser : 7 lignes de 30 caractères par ligne. Elle doit contenir les éléments essentiels pour bien présenter votre manifestation : le nom exact de l'association organisatrice, la date, l'adresse précise de la manifestation, le nom du contact, un numéro de téléphone, une adresse mail. Une seule annonce sera passée par numéro de la revue.

**LES PETITES ANNONCES :**

• Tous les abonnés payants à La Philatélie Française bénéficient de **deux petites annonces Gratuites** chaque année, annonces de 5 lignes Maximum, de 35 caractères par ligne (Il faut joindre l'étiquette adresse du journal à votre demande). Elle devra contenir les éléments suivants : nom exact et n° FFAP de l'association, son n° de région, le nom du demandeur, l'adresse précise du demandeur, un numéro de téléphone et une adresse mail. **L'annonceur doit être l'abonné.** Pour des lignes complémentaires pour les abonnés, pour les non abonnés ou pour les insertions à caractère commercial, le coût sera de 2,30 € T.T.C. / ligne pour les membres d'une association fédérée et de 3,80 € T.T.C. / ligne pour les autres annonceurs. Le règlement des lignes supplémentaires devra accompagner IMPÉRATIVEMENT la demande d'insertion. (Chèque à l'ordre la FFAP). **Les règlements en timbres-poste ne sont pas acceptés. Et n'oubliez pas : chaque abonné payant reçoit le bloc de la FFAP émis à l'occasion du Championnat de France.**

**DEMANDES**

**RECHERCHE** CP en franchise civile (non militaire) en France depuis 1886 - offres à L. Bonnefoy - 18c r. de Fontaine Ecu - 25000 Besançon [astuce.bonif@wanadoo.fr](mailto:astuce.bonif@wanadoo.fr)

**RECHERCHE** CP non illustrés de France (entiers ou non) d'août 1944 à mars 1945 - offres à L. Bonnefoy - 18c r. de Fontaine Ecu - 25000 Besançon [astuce.bonif@wanadoo.fr](mailto:astuce.bonif@wanadoo.fr)

**RECHERCHE** lettres France Alsace-Lorraine en double affranchissement du 1.1.1872 au 30.5.1872 + lettres du courrier de la Somme de

1870/71. Faire offre. [serge.lasserre@hotmail.fr](mailto:serge.lasserre@hotmail.fr)

**RECHERCHE** pour club scolaire timbres oblitérés sur fragments ou enveloppes. Merci aux donateurs. M<sup>me</sup> Derville - Collège Ed. Lucas - 1 rue Ed. Lucas - BP 1623 - 80016 Amiens Cedex 1

**RECHERCHE** coupons-réponse franco-coloniaux du Commonwealth et union hispano-amérique. Etienne Devailly - 54 rue de l'Alura - 50100 Cherbourg - [ee.devailly@wanadoo.fr](mailto:ee.devailly@wanadoo.fr)

**RECHERCHE** tous doc. postaux sur thème « Le livre ». Faire offre - A. Salinas - 3 r. de

l'Argenté- 40 000 M<sup>e</sup> de Marsan [alainsalinas@orange.fr](mailto:alainsalinas@orange.fr)

**RECHERCHE** pour ma thématique « Fédération » vignettes de cotisations annuelles de 1922 à 1960 en détachés, bloc où sur cartes adhérents ainsi que cartes de congressistes de 1922 à 2018. A. Maurel - La Palme d'Or - Entrée E - 1 rue E. Cordier - 83400 Hyères les Palmiers - 04.94.65.12.54 / 04.92.78.27.68

**RECHERCHE** Yvert 290 Le Puy en Velay : sur lettre, CD, feuilles, variétés. Maroc : entiers tous Bureaux. S. Aulagnier - [stephane.aulagnier@inra.fr](mailto:stephane.aulagnier@inra.fr)

**ÉCHANGE**

Un de mes correspondant échange timbre OBL. de France contre timbre OBL. d'Australie. G.Hammer - 916 ave Cornwall (on) - KGJ 1L6 - Canada - [chamonix12@cogeco.ca](mailto:chamonix12@cogeco.ca)

**OFFRES**

**MAROC & TUNISIE.** Association philatélique, Poste Locales et Chérifiennes, Bureaux étrangers, etc... Venez nous rejoindre - SPLM 206, bd Pereire - 75017 Paris - [SPLM206@aol.com](mailto:SPLM206@aol.com)

**VENDS** France nxx et oblitéré C.R avant 1960 à 20% cote Yvert. Claude Dubois - 3 rue Faucongnay - 70270 Melisay - 03.84.20.85.83 - [claudedubois47@wanadoo.fr](mailto:claudedubois47@wanadoo.fr)

## NOVEMBRE

### 03-07 - VALENCE (26)

Manifestation commémorative du cesser le feu de la grande guerre à la salle des clercs. L'union des différentes associations militaires organise une exposition. Les enfants des écoles seront conviés à visiter cette expo. Tenue d'un bureau de poste, émission de TAM et carte postale souvenir et un cachet (en cours de validation)

**M. SBARDELLA Jean-François** - 9, avenue de Valence - 26120 CHA-  
BEUIL - 06 83 44 15 58 - jean-  
francois.c.sbardella@orange.fr

### 04 - SOLLIES-PONT (83)

Salon multi-collection. Salon d'automne philatélique, cartophile, numismatique, vieux papiers... à la salle du château de 9h à 12h et de 14h à 18h

**M. VEZZOSO Jean-Marie** - Les Ferrages - bâtiment C1 avenue Victorin Segond - 83160 LA VALETTE DU VAR - 06 07 03 92 85 - jm.vezzoso@orange.fr

### 04 - CARCASSONNE (11)

Salon toutes collections, de 9h00 à 18h00, au foyer de Maquens, hameau de Maquens.

**Mme. HERNANDEZ Lucie** - rue Jules Sauzede - 11000 CARCASSONNE - 06 73 17 19 80 - lucinda.diana@hotmail.fr

### 04 - SAINT BRICE COURCELLES (51)

17<sup>e</sup> Bourse toutes collections, de 9h à 18h, salle des Fêtes. Animations, une petite exposition philatélique, et aussi timbres, cartes postales, monnaie, médailles touristiques, voitures miniatures, capsules, disques vinyle, et un peu de jouet.

**Conseil Fédéral** - Au FIAP - rue Cabanis 75014 Paris.

### 04 - SANTENAY LES BAINS (21)

Salon multi-collection à la maison de retraite SNCF, de 9h à 18h. Exposition, émission d'un Timbre à Moi.

**M. GAUILLERE Jean-Claude** - 6, allée des Tilleuls - 71150 REMIGNY - 03 85 87 22 79 - jean-claude.gauillere@orange.fr

**ASSOCIATIONS,**  
faites-nous parvenir  
**VOS BULLETINS, LETTRES,**  
et paraissez dans ces pages...

### 10-11 - PONTARLIER (25)

Exposition sur «La Grande Guerre» Annexe des Annonciades, Grande rue, de 10h à 12h et de 14h à 19h. Emission de souvenirs philatélique avec T.A.D.

**Mme. PECCLLET Danielle** - 3, rue du Bastion - 25300 PONTARLIER - 03 81 46 30 31 - louis.peccllet@sfr.fr

### 10-11 - TRUCHTERSHEIM (67)

Pour l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale 1914-1918, organisé conjointement avec la SPAL (Spécialistes Alsace-Lorraine) et le Souvenir Français, soutenus par la municipalité de Truchtersheim et son Maire, Monsieur Justin Vogel, une bourse-expo à l'ESPACE TERMINUS, Place de l'ancienne gare, de 9h à 17h.

**M. ZIEROCK Harald** - 4B, rue Steinlein - 67490 LUPSTEIN - 03 88 91 41 21 - 06 06 57 41 05 - harald-zierock@neuf.fr

### 11 - SAINT-DENIS-EN-VAL (45)

Exposition sur le centenaire de l'Armistice. Du 3 au 25 novembre, exposition sur le centenaire de l'Armistice du 11 nov 1918 «1918, LA PAIX RETROUVEE» à la Maison du Patrimoine (ancienne maison de la Morpoix). Partenaire d'Histoire, Patrimoine et Traditions Locales, Bureau de poste temporaire avec cachet postal illustré. Edition d'une carte postale commémorative, timbre-poste national du centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

**Frédéric COUDRAY** - 07 71 82 25 43

### 11 - LA LOUPE (28)

26<sup>e</sup> Salon multi-collection, à la Salle des Sports, Parc du Château de 9h-17h30. Remise d'une carte souvenir à l'entrée.

**M. BRIÈRE Jean-Claude** - La Petite Forêt 23bis, avenue du Perche - 28240 LA LOUPE - 02 37 81 16 24  
jeanclaude.briere@gmail.com

### 11 - VRIGNE MEUSE (08)

Centenaire de l'Armistice 1918. Célébration du centenaire de l'Armistice 1918. Exposition, Bureau temporaire 1<sup>er</sup> jour, souvenirs de R.Irolla, de 9h à 17h.

**M. DURIN Jean-Pierre** - 10, rue du Barrage - 08000 CHARLEVILLE-MÉ-  
ZIÈRES - 03 24 59 03 99 - 06 62 36 01 50 - jean-pierredurin@wanadoo.fr

### 11 - CHAMBERY (73)

Bourse aux timbres, cartes postales, monnaies, télécartes, salle Pierre Cot, quai des Allobroges, de 9h à 17h.

**M. BABIGEON Gérard** - immeuble l'Epine 181, rue des Charmilles - 73230 BARBY - 04 79 71 04 90 - 06 83 35 29 50 - gerard.babigeon@aliceadsl.fr

### 11 - SAINT EMILION (33)

Bourse multi-collection, de 9h à 18h à la salle polyvalente Espace Guadet.

**M. DELGADO Michel** - bâtiment E 2 66, résidence Garderose - 33500 LIBOURNE - 05 57 51 96 64 - michel.delgado43@sfr.fr

### 17-18 - PESSAC (33)

15<sup>e</sup> salon philatélique multi-collection, et 4<sup>e</sup> salon International, à la salle Bellegrave, rue du Colonel Robert Jacqui, de 10h à 18h le sam, et de 9h à 18h le dimanche.

**M. ROCHE Joël** - 13, avenue Sainte Marie - 33600 PESSAC  
05 56 07 14 20 - 06 21 09 30 85 - rochejoel50@gmail.com

### 17 - LE PONT DE CLAIX (38)

Bourse d'échange Timbres-poste à la Maison des Associations, 29 avenue du Maquis de l'Oisans.

**Maurice LEVAL** - 06 75 48 32 21

### 17 - SAINTE SAVINE (10)

Bourse multi collections, grand salon à côté de la mairie 9h - 18h.

**M. ROMARY Jean-Pierre** - 18, rue Gabriel Péri - 10300 SAINTE SAVINE - 03 25 78 05 42 - romaryajp@aol.com

### 18 - BETHONCOURT (25)

Bourse toutes collections. Bourse toutes collections à la salle des fêtes de 9h à 17h

**M. MONTAGNON Alain** - 19, rue Hélène Boucher - 25200 MONTBÉLIARD  
03 81 90 23 52

### 18 - THANN (68)

Bourse d'échanges. Bourse d'échanges au Relais Culturel, 51 rue Kléber, de 9h 00 à 16h 30.

**M. JOLLY Michel** - 26, rue Mertzdorff 68800 VIEUX THANN - 03 89 37 59 73 and.mic.jolly@wanadoo.fr

### 18 - SALON DE PROVENCE (13)

Salon toutes collections. Salon toutes collections, à l'Espace Charles TRENET, 47 Bld Aristide Briand, de 9h00 à 18h00. 45 exposants.

**M. COTTINEAU Alexis** - 21, rue Daniel Kinet - 13300 SALON DE PROVENCE - 04 90 44 01 94 - 06 52 25 84 20 - alex.pacaphil@yahoo.fr

### 18 - SEMEAC (65)

Bourse multi-collection au Centre Léo Lagrange, de 9h à 18h.

**M. CLAUDE Robert** - 10, rue du Général Francis Pottier - 65600 SÉMÉAC - 06 33 20 48 77 - claude.tarbes@wanadoo.fr

### 18 - SIX FOURS LES PLAGES (83)

Salon multi-collection. Salon timbres, CP et multi-collections à la salle Scarentino, halle du verger, rue du stade de 9h à 18h.

**M. BOLOGNA Michel** - 299, avenue de Guignon - 83140 SIX FOURS LES PLAGES - 04 94 34 68 67 - bolmic83@hotmail.com

### 24-25 - LE MANS (72)

22<sup>e</sup> salon toutes collections (philatélie, cartes postales, télécartes, monnaies, fèves, livres, jouets, affiches, photos...), de 9h à 18h, maison de quartier Pierre Guédou, impasse Floréal.

**M. BARSACQ Pierre** - résidence Saint Benoit 3, rue de la Galère - 72000 LE MANS - 02 43 28 64 87 - 06 73 41 17 10

### 25 - ROUEN (76)

18<sup>e</sup> salon toutes collections, à la Halle aux toiles (place de la basse vieille tour).

**M. RÉMY Yvon** - 19, rue Paul Bert - 76800 SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY - 06 87 29 26 29 - yvon.remy@sfr.fr

### 25 - RIS ORANGIS (91)

12<sup>e</sup> salon multi-collections, près de la Gare du Bois de l'Epine, COSEC Gymnase Jesse Owens, de 8h30 à 17h.

**M. GERARDIN Serge** - 16, avenue Guy Moquet - 91700 SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS - 06 50 61 35 30 - serge.gerardin0008@orange.fr

## DÉCEMBRE

### 16 - BOURG-LA-REINE (RER B) (92)

CARTOPHILEX 92. 27<sup>e</sup> Salon Multi-collections, cartophilie, philatélie, vieux papiers, capsules champagne, flacons parfum, de 9h à 18h, à l'Espace «Les Colannes» 51 Bd Maréchal Joffre. Emissions de souvenirs philatéliques.

**M. CROZATIER Jean-Paul** - 42, avenue du Panorama - 92340 BOURG LA REINE - 06 85 50 21 84 - cpbrs92340@orange.fr



**LA FÉDÉRATION RECHERCHE DES BÉNÉVOLES  
AYANT DES COMPÉTENCES ET DU TEMPS  
POUR S'OCCUPER DU SITE WEB**  
**WWW.FFAP.NET**

## CALENDRIER DES EXPOSITIONS

2018

10 -11 Novembre	Montceau les Mines (71)	Congrès régional et exposition régionale (VII)
18 novembre	Ouistreham (14)	Congrès régional (XVIIA)
8 -11 novembre	Paris (75)	Salon Philatélique d'Automne
28 nov. - 3 déc.	Thailand 2018(Bangkok)	Exposition mondiale

2019

16 février	St Quentin (02)	Congrès régional (IIA)
17 mars	Angers (49)	Congrès régional (XVIII)
23-24 mars	Séméac (65)	Congrès régional et exposition régionale (XIII)
30-31 mars	Boulogne-Billancourt (92)	Congrès régional et exposition régionale (I)
6-7 avril	Valence (26)	Congrès régional et exposition régionale (VIII)
6-7 avril	Salon de Provence (13)	Exposition régionale I (X)
19-21 avril	Dinan (22)	Congrès régional et exposition régionale (XVI)
27-28 avril	Chalon/Saône	Exposition régionale (VII)
18-19 mai	Fourchambault (58)	Exposition régionale (XIXA)
29 mai - 2 juin	Stockolmia (Suède)	Exposition RPSL
7-10 juin	Montpellier (34)	Championnat de France
5-6 octobre	Biscarosse (40)	Exposition régionale (XIV)
5-6 octobre	Toulouges (66)	Exposition régionale (XII)
5-6 octobre	Montluçon (03)	Exposition régionale (XX)
10-13 octobre	Sens (89)	Exposition régionale (III)

2021

19-22 novembre	Athènes (Grèce)	Exposition internationale
----------------	-----------------	---------------------------

## COMPOSITION BUREAU FÉDÉRAL 2018-2021

**Trésorier honoraire :** Robert Garcelon / **Président :** Claude Désarménien  
**Vice-président :** Bernard Jimenez / **Secrétaire Générale et Conseillère communication :** Martine Divay / **Secrétaire Général adjoint :** Jacques Probst  
**Trésorier Général :** Michel Subra / **Trésorière Générale adjointe :** Anne-Marie Schneider  
 / **Membres du bureau :** Jean-Pierre Gabillard, Jean-François Duranceau, Claude Troboë /  
**Conseiller national de la jeunesse :** Philippe Lesage  
**Conseiller juridique :** Jacques Isnard / **Conseiller comptabilité :** Jean-Paul Jamais  
**Conseiller informatique et Internet :** Alain Milone

PRESSE ASSOCIATIVE



**Phil APL Orléans, n°231, sept. 2018**

Rubrique cartes postales: Orléans à l'ancienne - Les gastéropodes marins (J.Parent) - Cachets de forces belges d'occupation en Allemagne (B.Jutteau) - Bases et courriers des pays consultants en Antarctique (G.Vergnolles) - Chandernagor, la ville de la lune (B.Jutteau) - Les prix Nobel et la philatélie (G.Choquin & G.Boyla) - lettre 1<sup>er</sup> vol Djibouti Dakar du 22 avril 1932

**Association philatélique du Loiret-Orléans (APL)** - Etienne HÉMOND - 199 route d'Orléans - 45370 CLERY ST ANDRE - phila.asso Loiret@laposte.net - <http://www.philatelieorleans.org>

**Bulletin du Cercle Philatélique Vésulien n°157, septembre 2018**

Anomalies et variétés sur timbres auto-adhésifs (Mme Jérôme, F.Lamay) - Découverte d'une nouvelle recette urbaine à Vesoul (JC.Roussel) - Doc. postaux ou pas ? (JC.Roussel) - Les convoyeurs (F.Lamay) - 11 novembre 1918, et les mois qui suivent. (JC. Roussel) - Les cartes postales de Saulx-de-Vesoul (C.Renet) - Médailles de Jean-Baptiste Maire, graveur bisontin du XIX<sup>e</sup> s. (P.Gode) - La nouvelle pièce de 2€ (F.Lamay)

**CPV - maison des Associations** - Bureau n°110 - 53 rue Jean Jaurès - BP 13 - 70001 Vesoul Cedex - <http://collectionneurs-vesoul.blogspot.com>

**La lettre de l'Union Philatélique Toulousaine, n°109, sept. 2018**

Lettres en conserve-Vatican : les Papes des Années Saintes (Coll. de H.Mascart)-Vatican : d'autres souverains pontifes (Coll. De H.Mascart)-Marcohophilie : en l'absence de chiffre-taxe

**Union philatélique toulousaine** - Maison des associations - 3 pl. Guy Hersant - 31400 Toulouse - [www.upt.asso1901.com](http://www.upt.asso1901.com)



**Le Rekkas, n°100, aout 2018**

Le cachet «Ship Letter Tanger» (T.Stanford) - Les timbres fiscaux du Tribunal Rabbannique de Tanger (M.Hadida) Commentaires sur une lettre adressée à un prisonnier de guerre au Maroc (D.Rauchenberger) - L'utilisation des timbres de Gibraltar surchargé «Marocco Agencies» du 1<sup>er</sup> janvier au 28 fév. 1907 (R.Gracia) - Les épreuves d'atelier et de luxe des timbres du service de Mazagan à Marrakech, administré par les consulats Anglais et Italien (J.Haik) - L'utilisation au Maroc des entiers postaux interzones Iris et Pétain (B.Sinai) - Les timbres de bienfaisance des PTT surchargés pour le Maroc (de 1946 à 1948) (P.Derosne) Tarifs postaux marocains de 1917 à 1956 : régime international et Afrique francophone (S.Aulagnier) - Quelques variétés spectaculaires du Maroc (E.Chevallier)

**S.P.L.M** - Jean Haik - 206 Bd Pereire - 75017 Paris - [SPLM206@aol.com](mailto:SPLM206@aol.com)

**Timbres de tous les jours, n°43, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre 2018**

Tirages occasionnels : quel genre de dépannage ? Etude et intérêts - Marianne du 14 juillet : 1 fr. orange, 10c violet-rouge, TVP vert, TVP rouge, 75c bleu-ciel et 2€ violet, 5c émeraude, 70c vert-olive et 1.11€ parme - Marianne des français «ITVF» : 1c jaune, TVP vert et 1.98€ brun-prune, 10c violet-rouge et 64c vert-olive, 1€ orange, 55c bleu et 1.22€ lilas - « Philaposte » : TVP vert, TVP rouge et 1€ orange, 1.33€ lilas, 5c bistre-noir - Carnets de guichets de 2017 Marianne de Ciappa, LP 20g rouge avec grammage.

**Cercle des Amis de Marianne** - M. Bernard Péroche - 6 rue du Docteur



**Groupement philatélique Midi-Pyrénées, bulletin du GPMP, n°153, sept 2018**

Variété constante ou accident ? (J.Tête) - De Memel à Paris, lettre d'un jeune homme désargenté (1853) - La purification des lettres en France et dans les pays occupés : pourquoi et comment ? (G.Dutau) Les vignettes expérimentales (F.Colombeau) - Humour en flammes (JC.Gontier) - Les frères Caudron (J.Rouard) - Viaduc du Vaur (entre Tarn et Aveyron)

**Groupement philatélique Midi-Pyrénées (GPMP)** - Henri Taparel - 13 rue Peyrières - 12510 Olemps - [h.taparel@wanadoo.fr](mailto:h.taparel@wanadoo.fr)

**Sports et Olympisme, n°88**

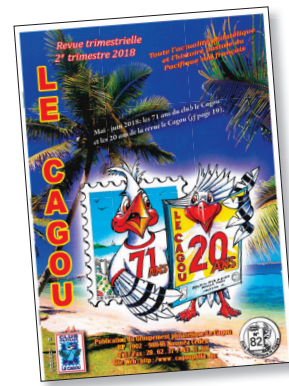
Ryder Cup 2018 (B.Bergeret) - Paris 2012 : la pari manqué (R.Christin) - Les géants du Tour de France selon Pellos : Louison Bobet (R.Viersou) - Maximaphilie : Ricardo Zamora Martinez « El divino » (M.Leclancher) - En bref... : Colette Besson

**A.F.C.O.S - Association Française des Collectionneurs Olympiques et Sportifs** - Maison du Sport Français - 1 avenue Pierre-de-Coubertin - 75013 Paris - [www.afcos.org](http://www.afcos.org) - [afcos@afcos.org](mailto:afcos@afcos.org)

**Le lien philatélique, n°123, septembre 2018**

Football, Quand l'Italie gagnait sa première coupe du monde de football en l'An XII de l'ère fasciste (A.Sidoti) - Maurice et l'île Tromelin : un casu belli philatélique ? - Histoire postale de Nanterre

**Amicale philatélique de Nanterre (APN)** - Philippe Grillot - Villa des Tourelles - 9 rue des anciennes Mairies - 92000 NANTERRE



**Le Cagou, n°82, 2<sup>e</sup> trimestre 2018**

Toute l'actu philatélique et l'histoire postale du Pacifique sud Français : Nouv. Calédonie Polynésie Française - Wallis et Futuna

**Groupement philatélique Le Cagou** - Alfred Roire - BP 1902 - 98846 Nouméa Cedex - [www.cagouphila.lagou.com](http://www.cagouphila.lagou.com)

**Le Petit Timbré, n°101, 3<sup>e</sup> trimestre 2018**

Numismatique grecque : « Les chouettes » d'Athéna - Mise à jour partielle du catalogue des cachets à date type A4/A7 Analyse des cachets postaux sur une carte postale transportée sur la ligne ferroviaire « Ussel à Eymoutiers » et destinée à Treignac (JCD) - Entiers postaux « post réponse » avec la Marianne de Ciappa (JCD) - Vicomte de Turenne, origine des documents étudiés

**Club philatélique Argentacois** - Gérard Caze - La Jarrige - 19400 ARGENTAT

**Documents philatéliques, n°237, 3<sup>e</sup> trimestre 2018**

La compagnie maritime Valéry et le service des dépêches avec l'île de la Sardaigne (G.Guigues) - Les affranchissements à la demi-piastre en Indochine française à partir de 1920 (Jean-François Estel) Mai 1871 : les provisoires de Lille, émission méconnue (YM. Danan) - Les barres phosphorescentes au type Ec et Eci (O.Gervais) - Histoire d'une petite étoile (A.de la Mettrie)

**Académie de philatélie** R. Abensur - 8 r. des Fossés 54700 Pont-à-Mousson - [brigitte.abensur@wanadoo.fr](mailto:brigitte.abensur@wanadoo.fr)

**Phil'Sainte Tulle, n°11, juillet 2018**

Lyon en cartes postales (R.Bissolotti) - 2016, l'écologie en Europe (C.Muller)

**Club philatélique CMCAS Sainte-Tulle** - Maison Du Peuple - Place Jules Guesde - 04220 Ste tulle